

COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX

LACUB

rapport d'activité 2007





Quais de Bordeaux

sommaire

	La Cub en quelques chiffres	3
	Faits marquants	4
	Repères	6
	2007 : une année à plus d'un milliard d'euros	10
	Un engagement solidaire	12
	La force de l'innovation	16
	L'envol de l'éco-agglomération	20
	La performance au service de la Communauté	24
	27 communes en synergie	28
	La culture des partenariats	32
	Le compte administratif	36
	L'organisation de la Cub	46

La Cub en quelques chiffres

La Communauté urbaine de Bordeaux

- 27 communes regroupant près de 700 000 habitants répartis sur 55 188 ha.
- 700 km d'itinéraires cyclables.
- 3 lignes de tramway (fin 2008 : 89 stations sur 43,9 km), 95 lignes de bus.
- 26 700 ha d'espaces naturels, paysagers et agricoles qui en font l'une des métropoles les plus vertes d'Europe.
- 20 m² d'espaces verts publics par habitant.

Une métropole ouverte sur le monde

- Cœur de l'arc européen atlantique.
- 22 TGV par jour reliant Paris en 3h (en 2h30 en 2013 et en 2h05 en 2016).
- 5^e aéroport de France (hors Paris), l'aéroport de Bordeaux-Mérignac donne accès à plus de 70 villes dont 20 liaisons internationales.

Des atouts de développement

- 4 pôles de compétitivité : Aerospace Valley (aéronautique, espace et systèmes embarqués), Route des lasers (laser, photonique et applications), Prod'Innov (produits et procédés innovants pour la santé) et Pin maritime du futur (filiale forêt, bois, papier).
- 400 km de fibres optiques à très haut débit.
- 2^e Marché d'intérêt national d'importation et de distribution de fruits et légumes en France, après Paris-Rungis.
- 102 zones d'activités et 15 000 entreprises de commerce.
- 790 ha de Zone franche urbaine (ZFU).
- 156 sites publics dont 58 sites liés à l'enseignement supérieur et à la recherche.
- 4 universités pluridisciplinaires, 4 IUT, 16 grandes écoles.
- 75 000 étudiants et 6 500 chercheurs et enseignants-chercheurs.

Sans oublier

- 5 vignobles d'Appellation d'origine contrôlée sur le territoire de la Cub (Bordeaux, Bordeaux Supérieur, Premières côtes de Bordeaux, Haut-Médoc, Pessac-Léognan).
- 22 salles de spectacle de plus de 200 places.
- 15 musées, 1 opéra, un théâtre national, 1 palais des congrès, 1 parc des expositions, 1 patinoire, 2 golfs.

14 communautés urbaines en France

- Alençon • Arras • Bordeaux • Brest • Cherbourg • Dunkerque • Le Creusot
• Le Mans • Lille • Lyon • Marseille • Nancy • Nantes • Strasbourg



COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX

LA CUB

AMBARÈS-
ET-LAGRAVE
AMBÈS
ARTIGUES-
PRÈS-BORDEAUX
BASSENS
BÈGLES
BLANQUEFORT
BORDEAUX
BOULIAC
BRUGES
CARBON-
BLANC
CENON
EYSINES
FLOIRAC
GRADIGNAN
LE BOUSCAT
LE HAILLAN
LE TAILLAN-
MÉDOC
LORMONT
MÉRIGNAC
PAREMPUYRE
PESSAC
ST-AUBIN-
DE-MÉDOC
ST-LOUIS-
DE-MONTFERRAND
ST-MÉDARD-
EN-JALLES
ST-VINCENT-
DE-PAUL
TALENCE
VILLENAVE-
D'ORNON

2007 les faits marquants de l'année



Janvier

- Le comité de pilotage du projet de pôle de développement « Saint-Jean/Belcier/Bègles » se réunit. La réflexion menée avec les villes de Bordeaux et Bègles porte notamment sur la pertinence de l'implantation d'un pôle tertiaire d'agglomération.
- La Cub signe une convention d'objectifs avec la Foncière logement, association gérée paritairement par les organismes collecteurs du 1% logement : 200 logements PLS⁽¹⁾ en habitat diffus devraient être mis sur le marché chaque année.

Février

- Première des cinq extensions du tramway prévues en 2007, l'extension de la ligne A Cenon-Floirac est inaugurée. Longue de 1,7 km, elle dessert trois nouvelles stations.
- La Cub et l'État signent un protocole d'accord pour les Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) 2007/2009 : la Cub devient le leader de la Politique de la ville sur l'agglomération. Treize CUCS État/Cub/communes sont conclus en mars pour le développement des 33 quartiers prioritaires de l'agglomération.

Mars

- La Cub renforce sa politique du logement et lance un PIG⁽²⁾ pour contribuer au développement d'un parc privé d'habitat durable à loyers modérés.
- Après la signature du CPER⁽³⁾ 2007/2013, la Région et la Cub concluent une convention cadre pour le logement étudiant.
- La Cub fait la promotion de « Bordeaux Métropole » au Mipim⁽⁴⁾ de Cannes.
- Après deux ans de chantier et 11 M€ d'investissement, la Halle centrale du MIN⁽⁵⁾ de Brienne est inaugurée.
- Le parc relais de Floirac-Dravemont ouvre à proximité du nouveau terminus de la ligne A.

Avril

- Organisées en partenariat avec la CRESS⁽⁶⁾, les premières Rencontres de l'économie sociale et solidaire de la Cub réunissent à l'Hôtel de communauté les acteurs locaux du secteur.
- Dernier chantier majeur de la phase 2 du tramway, la rénovation du pont principal des écluses du bassin à flot débute à Bordeaux.
- Le pic annuel de consommation d'eau - 168 836 m³ - enregistre une baisse tout comme la consommation globale annuelle.
- Le chantier de réparation/entretien du pont Saint-Jean démarre à Bordeaux.

⁽¹⁾Prêt locatif social - ⁽²⁾Programme d'intérêt général - ⁽³⁾Contrat de projets État/Région - ⁽⁴⁾Marché international des professionnels de l'immobilier - ⁽⁵⁾Marché d'intérêt national - ⁽⁶⁾Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire



Septembre

- Le magazine CB News décerne le Prix de la meilleure communication de développement durable à la campagne de la Cub « La nature et nous, c'est pour la vie ».
- L'aménagement du pôle d'échanges intermodal de la gare Bordeaux Saint-Jean démarre (25 M€ et 18 mois de travaux).
- La Cub, Veolia et Parcub signent une convention pour l'ouverture pilote de trois parcs de stationnement public payants aux abonnés du réseau Tbc⁽¹⁾.
- Le marché de construction de la station d'épuration Brazza est attribué pour un montant de 17 M€.
- Installée à Mériadeck, l'Agence locale de l'énergie entre en phase opérationnelle.

Octobre

- Les Communautés urbaines de France adoptent leur Charte pour un développement durable et s'associent aux travaux du Grenelle de l'environnement.
- La Cub apporte son soutien à la Semaine de l'épargne solidaire organisée pour la première fois en Aquitaine.
- La procédure de renouvellement des DSP⁽²⁾ du réseau Tbc et du service Mobibus est lancée.
- Après 23 mois de travaux et 5,5 M€ d'investissement, le « nouveau » cours Victor Hugo s'achève à Bordeaux.
- La Cub se rend au Venezuela dans le cadre de ses accords de coopération décentralisée et du réseau des villes franco-vénézuéliennes puis présente ses actions au Mexique.

Novembre

- La station d'épuration Lille à Blanquefort et Clos de Hilde à Bègles sont mises en service.
- La Cub et le Conseil général s'engagent sur l'élaboration d'un nouveau contrat de territoire basé sur des objectifs de développement durable.
- Le Conseil de communauté révisé la composition du Conseil de développement durable et élargit le champ de ses missions.
- L'extension de la ligne C jusqu'au Grand Parc est inaugurée (2,3 km et 5 stations).
- Les dix premiers Access'bus de France, véhicule le moins polluant du marché, sont mis en circulation par Tbc.

Décembre

- « Bordeaux, capitale européenne de la culture 2013 » est retenue parmi les quatre villes finalistes françaises. La Cub adhère à l'association de soutien Bordeaux 2013.
- La collecte sélective en porte-à-porte conquiert 110 000 habitants supplémentaires dans l'hyper centre de l'agglomération.
- La Cub, Inolia et les opérateurs privés adoptent une charte pour promouvoir et développer le réseau très haut débit en fibre optique de la Cub.
- La Cub signe un protocole d'accord de partenariat avec la Région Aquitaine.

⁽¹⁾Réseau de tram et bus de la Cub - ⁽²⁾Délégation de service public



Mai

- L'extension de la ligne B vers Pessac-centre est inaugurée. Longue de 1,4 km, elle dessert deux nouvelles stations.
- La reconquête des quais rive gauche continue : après le Jardin des lumières, de nouveaux espaces ouvrent au public quai des Chartrons puis quai de Bacalan.
- La Cub et ses agents célèbrent les 50 ans de l'Union Européenne, prélude à la 1^{re} Semaine européenne fêtée en septembre dans l'agglomération.

Juin

- L'extension de la ligne A du tramway vers Mérignac-centre est inaugurée (8 stations et 4,6 km).
- L'appel d'offres pour la conception/réalisation de la station d'épuration Louis Fargues à Bordeaux est lancé.
- La Cub prend trois décisions pour le logement social : elle finalise la programmation 2007 des aides à la pierre, ouvre l'enquête publique sur la modification du PLU⁽⁷⁾ qui instaure des Secteurs de diversité sociale et dépose un dossier FEDER⁽⁸⁾ qui couvre les quartiers prioritaires de huit communes.
- Un nouveau centre de recyclage des déchets ménagers ouvre à Bordeaux Nord.

Juillet

- Le Conseil de communauté renouvelle sa présidence et son bureau. Vincent Feltesse succède au président Alain Rousset, élu député de la Gironde.
- La Cub adopte son nouveau PLH⁽⁹⁾. Plus ambitieux et plus opérationnel, il vise à combler le retard des dernières années et à traiter l'exclusion et le mal logement.
- La démarche Plan Climat de la Cub est officialisée. Un budget de 3 M€ est inscrit au PPI⁽¹⁰⁾ 2007/2011 pour les premières actions de l'Agence locale de l'énergie.
- L'extension de la ligne B entre Quinconces et Bassins à flot est inaugurée (2,6 km et 5 stations).

Août

- Les travaux de la future station de tramway Carriet débutent à Lormont.
- Après deux mois de travaux, la place de la Victoire à Bordeaux retrouve son visage. Ce chantier est le dernier d'une série liée à la rénovation et au renforcement des plateformes du tramway.
- Profitant de l'été, la Cub lance le chantier de rénovation des ouvrages d'art sur les routes départementales transférées à la Cub par le Conseil général.

⁽⁷⁾Plan local d'urbanisme - ⁽⁸⁾Fonds européen de développement régional - ⁽⁹⁾Programme local de l'habitat - ⁽¹⁰⁾Programme pluriannuel des investissements

2007, c'est aussi

Des délibérations, études, réunions de concertation et chantiers qui concourent au dynamisme de l'agglomération bordelaise. Quelques exemples.

Pour des déplacements performants pour tous

- Signature avec la Région de la convention de financement de l'étude de faisabilité du « tram-train » du Médoc • Ouverture d'un guichet « Trans Gironde » à l'espace Quinconces • Trois parcs relais mis en chantier à Mérignac et un nouveau projet lancé à Bacalan • Étude « origines-destinations » sur les habitudes de déplacements des usagers du réseau Tbc • Affichage en station du temps d'attente pour les deux prochains trams • Campagne de sensibilisation sur la priorité au tramway • Généralisation de la montée par l'avant dans les bus et campagne de lutte contre la fraude • Réception du centre de maintenance du tramway Achard.

Pour un développement durable de l'agglomération

- Insertion de clauses environnementales dans les marchés publics de la Cub • Adoption du schéma directeur des cheminements doux de l'agglomération (piétons et cyclistes) et élaboration de sa carte des nuisances sonores routières • Création d'une plateforme de covoiturage mutualisée • Mise en service à Bordeaux de deux ouvrages Eaux pluviales : le bassin de retenue Carreire et la station de pompage de la Bastide • Aménagement de l'éco-site du Bourgaillh et adhésion de la Cub au Conservatoire botanique Sud Atlantique • Convention avec l'Inspection académique autour du programme pédagogique écocitoyen • Ouverture des 15 centres de recyclage aux déchets ménagers spéciaux (DMS).

Pour une agglomération plus solidaire

- 25,8 M€ pour les opérations d'aménagement urbain • Premier bilan très positif du dispositif des clauses sociales dans les marchés de la Cub • Lancement du schéma directeur d'accessibilité des transports pour les personnes à mobilité réduite • Campagne de sensibilisation des usagers du réseau de bus à l'accueil des personnes en fauteuil et adhésion de la Cub au GIREPH⁽¹³⁾ Aquitaine • Contribution de la Cub à la construction d'un foyer de jeunes travailleurs à Talence et à la création de places en EHPAD⁽¹⁴⁾ à Talence et Bordeaux.

Pour une plus grande attractivité économique

- Ouverture du chantier la Cité de la photonique à Pessac • Lancement du guide plan d'aménagement de l'Aéroparc • Étude d'insertion urbaine et paysagère du Bioparc • Création de deux lotissements sur le secteur Saint-Exupéry à Mérignac et achèvement de la ZAC⁽¹⁵⁾ de la Mouline • Avancée du projet d'Hôtellerie de plein air et poursuite du projet Goutte d'Eau à Bègles et Villenave-d'Ornon • Organisation de deux séminaires sur le thème « Bordeaux Place Tertiaire » • Subventions à la rénovation de la Galerie Industrie et Recherche, à la construction du CFA⁽¹⁶⁾ des métiers de bouche et de l'Institut supérieur de la vigne et du vin et à l'accueil de Pharmaciens Sans Frontières.

Pour une plus grande efficacité des services

- 64% des crédits d'investissement prévus ont été consommés (57% en 2006) • 4 075 formations individuelles dispensées • 18 actions qualité en cours • Expérimentation de la déconcentration des services dans trois circonscriptions de voirie • 24,4 M€ pour l'entretien des bâtiments, du patrimoine foncier et de la flotte communautaires, l'achat de fournitures et de mobilier • Signature des avenants N°9 pour la DSP Transports et N°6 pour la concession du parc Camille Jullian • Protocole d'accord financier avec Astria pour le service des déchets • Création du Comité des usagers de l'eau • Négociation avec la Lyonnaise des Eaux pour la révision quinquennale du contrat d'affermage de l'assainissement.

⁽¹³⁾Groupement interprofessionnel régional pour la promotion de l'emploi des personnes handicapées - ⁽¹⁴⁾Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

⁽¹⁵⁾Zone d'aménagement concerté - ⁽¹⁶⁾Centre de formation d'apprentis

repères

Mises en perspective

L'habitat social

Acteur majeur de la Politique de l'habitat et de la ville dans l'agglomération, la Communauté urbaine de Bordeaux a impulsé depuis 2005 une nouvelle dynamique en faveur du logement, en particulier du logement social. Objectif : 4 950 nouveaux logements sociaux d'ici 2009.

Nouveaux logements sociaux

	Objectifs annuels PCS ⁽¹⁾ 2007	Réalisations 2007	Objectifs PCS +PALO ⁽²⁾ 2008	Programmation 2008
PLS	427	472	425	994
PLUS	854	573	1 019	1 748
PLAI	70	84	295	187
PLS Etudiants	100	380	130	213
Total	1 451	1 509	1 869	3 142

Opérations d'aménagement (ZAC⁽³⁾, PAE⁽⁴⁾ et autres)

Etat d'avancement d'opérations	2002	2007
Opérations à clôturer	6	6
Opérations en cours de réalisation	13	29
Opérations en cours de mise au point	2	5
Etudes pré-opérationnelles en cours	8	6
Total	29	46

L'action foncière

Préalable indispensable à la mise en œuvre des grands projets de la Cub, la politique foncière communautaire se fait plus offensive malgré un contexte à la hausse des prix de l'immobilier (de 29,10€/m² en 2006 à 38,68€/m² en 2007).

Les acquisitions foncières

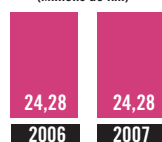
2006		2007	
Montant	Superficie	Montant	Superficie
27,3 M€	938 953m ²	52,2 M€	1 351 461m ²

Le réseau Tbc de transports en commun

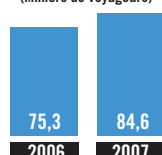
Le réseau Tbc séduit : la fréquentation du tramway poursuit sa progression (+16,8%) et celle des bus redémarre (+6,7%). Face à une satisfaction des usagers encore insuffisante (49%), la Cub renforce son plan Qualité.

Fréquentation du réseau Tbc

Distances parcourues (Millions de km)



Fréquentation (Milliers de voyageurs)



Taux d'utilisation (voyage/habitant/an)



Taux moyen d'occupation des parcs relais (%)

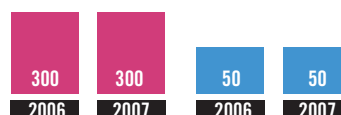


Les grands travaux

Au plus fort depuis 5 ans, l'investissement pour les grands travaux a représenté 40,2% des investissements du budget principal de la Cub. Principaux engagements de 2007 : le réaménagement du cours Victor Hugo, le bassin de retenue de Carreire et la station de pompage d'eaux pluviales de la Bastide, le début de l'aménagement des abords de la gare Saint-Jean.

Projets et chantiers

Projets en cours Chantiers en cours



Montant des investissements réalisés (M€)



⁽¹⁾Plan de cohésion sociale - ⁽²⁾Droit au logement opposable - ⁽³⁾Zone d'aménagement concerté - ⁽⁴⁾Programme d'aménagement d'ensemble

La dynamique économique

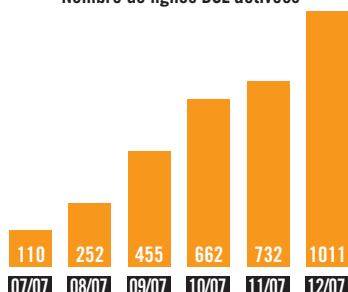
Avec 44 000 établissements et un taux de création d'entreprises d'environ 13%, la métropole bordelaise est l'une des plus dynamiques de France. Cette dynamique économique se traduit par une augmentation de + 3% de recette de la Taxe professionnelle (331M€), principale ressource de la collectivité. La Cub accompagne ce développement en aménageant des sites d'accueil, en soutenant l'innovation et en apportant des aides directes aux entreprises. Fait notable: le déploiement de son réseau très haut débit en fibre optique Inolia.

Accueil et soutien des entreprises

	2006	2007
Superficies commercialisées (m²)	94 964	73 743
Implantations réalisées dans les sites d'accueil	11	15
Projets d'implantations en cours	40	42
Entreprises aidées	4	10
Montant global des aides directes (M€)	547 975	1 189 886

Le réseau Inolia

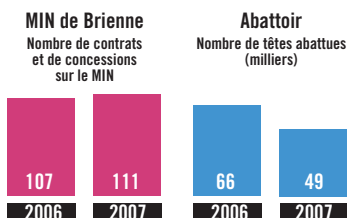
Nombre de lignes DSL activées



Le pôle agro-alimentaire

Réhabilité, agrandi et polyvalent, le MIN⁽¹⁾ de Brienne compte parmi les principaux marchés de gros alimentaires d'Europe (hors villes-capitales). En 2008, la Cub se prononcera sur le devenir de l'abattoir dont la situation reste difficile et dont le site actuel sera intégré au nouveau quartier de la gare.

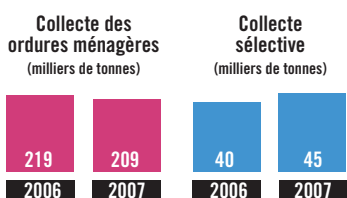
MIN de Brienne - Abattoir



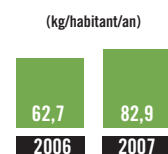
La gestion des déchets

En amélioration constante, la gestion des déchets ménagers résulte d'une politique volontariste d'équipement et de sensibilisation des foyers. Fin 2007, 57,2% des habitants étaient équipés d'un bac de tri et plus de 80% avaient été rencontrés ou contactés par les agents de la cellule communication.

Collectes des déchets ménagers



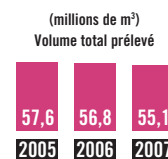
Emballages ménagers valorisés



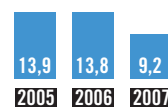
La gestion de l'eau

Il est encore trop tôt pour dire si la baisse de la consommation en 2007 traduit une prise de conscience citoyenne ou est due au climat pluvieux de l'année. En revanche, la réduction des prélèvements dans la nappe de l'éocène semble bien s'inscrire dans la durée.

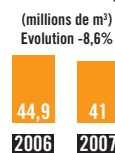
Prélèvements dans les nappes souterraines



Prélèvements dans l'éocène



Livraisons d'eau potable



⁽¹⁾Marché d'intérêt national

repères

Comparaisons chiffrées

Les transports en commun

Avec le réseau Tbc, la Cub présente une offre de transports en commun nettement supérieure à la moyenne nationale (27 km par habitant). Résultat des extensions du tramway et de la restructuration du réseau de bus, l'utilisation du réseau continue de croître.

Desserte du réseau

CU	Bordeaux	Strasbourg	Nantes	Lille
Nb de communes	27	28	24	87
Populations (INSEE 1999)	660 091	451 240	568 517	1 091 438

Nombre de lignes

CU	Bordeaux	Strasbourg	Nantes	Lille
Bus	95	48	63	90
Tram	3	5	3	2
Métro				2

Pertinence du réseau

CU	Bordeaux	Strasbourg	Nantes	Lille
Offre (km/habitant)	36,7	33,3	40,7	27,8
Usage (voyage/habitant/an)	128	189	184	121

Le stationnement

Avec une capacité très supérieure à celle de beaucoup d'agglomérations, le stationnement est un facteur déterminant de la réussite du PDU⁽¹⁾ de la Cub. Après une hausse continue de la fréquentation des parcs, la tendance s'est inversée. Un phénomène qui, s'il se confirmait, imposerait d'engager une nouvelle réflexion sur la politique communautaire de stationnement.

Parcs publics de stationnement payant

CU	Bordeaux	Nantes	Strasbourg
Nombre de parcs	21	20	12
Capacité totale	11 612	6 651	8 303

L'Europe

Jouant la carte de l'Europe aux côtés de la Région, la Cub a bénéficié d'une forte implication de l'UE dans ses grands projets de développement. Face à une baisse annoncée des fonds FEDER⁽²⁾ 2017/2013 (-10% pour l'Aquitaine), la Cub axe ses projets sur la solidarité, le développement durable, l'innovation et les coopérations sans frontières.

Fonds FEDER reçus (2000/2006)

CU	Bordeaux	Nantes	Strasbourg
Fonds FEDER (M€)	21,9	24,3	11,9

Le réseau de voirie

Comparaison d'éléments du patrimoine avec d'autres communautés urbaines

CU	Bordeaux	Lyon	Nantes	Lille
Linéaire de voirie (km)	2 570	2 545	2 727	2 385
Ouvrages d'art	282	594	291	250
Carrefours à feux	904	1 422	334	968

L'économie sociale et solidaire

Avec 2 185 établissements représentant 55 623 emplois, soit 11% de l'emploi total, l'économie sociale et solidaire est un axe du développement durable de l'agglomération bordelaise. Un complément à l'économie traditionnelle que la Cub dynamise par une politique d'achats responsables.

⁽¹⁾Plan des déplacements urbains - ⁽²⁾Fonds européen de développement régional

Activité sociale et solidaire

CU	Bordeaux	Grenoble	Nantes
Établissements	2 185	1 800	2 219
Emplois	55 623	18 000	30 000
%	11	10	11

Marchés publics et clauses sociales

CU	Bordeaux	Nancy	Nantes (+ ville)
Année de mise en oeuvre	2006	2006	2004
Nb de marchés concernés	40	10	127
Nb d'heures d'insertion	71 000	730	96 000

La gestion des données géoréférencées

L'effort financier consenti par la Cub pour l'efficacité du Système d'informations géographiques communautaire a permis d'enrichir les fonds documentaires et de diversifier les prestations proposées aux services opérationnels comme aux communes (superposition, rapprochements comparaisons...).

Budget des services de données géoréférencées (en K€)

Bordeaux	320
Nantes	442
Strasbourg	500
Lyon	1 358
Marseille	400
Lille	410

Les ressources humaines

Garante du développement des activités de la Cub et de l'amélioration de ses services, la compétence des agents est au cœur de la politique de recrutement et de formation des ressources humaines. En 2007, 71 postes ont été créés et 4 075 formations individuelles ont été dispensées.

Recrutements et formation

CU	Bordeaux	Lyon	Marseille-Provence	Nantes	Dunkerque
Effectifs	2 572	4 583	3 698	2 385	1 392
Recrutements	135	321	52	109	80
Agents en formation	4 075	2 574	4 075	1 914	1 349

Les communautés urbaines de France

	Superficie (km ²)	Nombre de communes	Population
Alençon	185	19	52 500
Arras	171	24	93 571
Bordeaux	552	27	659 994
Brest	218	8	221 600
Cherbourg	69	5	91 717
Dunkerque	255	18	210 000
Le Creusot-Monceau	390	18	26 217
Lille	612	85	1 091 438
Lyon	515	57	1 300 000
Le Mans	156	9	150 605
Marseille	605	18	980 791
Nancy	142	20	103 605
Nantes	523	24	580 000
Strasbourg	306	28	451 240

2007 : une nouvelle année

Pour la Communauté urbaine de Bordeaux, qui a vu l'arrivée en juillet d'un nouveau président, 2007 se caractérise par un niveau d'activité intense dont témoigne un budget qui dépasse à nouveau le milliard d'euros.

Sixième et dernière année d'exercice de la mandature, elle clôt le programme d'actions arrêté en décembre 2004 par le Conseil de communauté pour les trois années restant à courir.

Année préparatoire de la nouvelle mandature, elle organise l'avenir autour d'un Plan prévisionnel des investissements 2008/2012 ambitieux et d'une gouvernance résolument fondée sur la transparence et la participation des citoyens.

Toujours un très haut niveau d'investissement

En dépit de la très faible évolution des concours financiers de l'État, le budget 2007 de la Communauté urbaine de Bordeaux a, pour la deuxième année consécutive, dépassé le milliard d'euros. Le niveau d'investissement, très élevé, (475 M€ mandatés en 2007) a permis tout à la fois de tenir le calendrier des grands travaux et de participer, par d'innombrables réalisations de proximité, à



Le tramway bordelais

l'amélioration de la vie quotidienne des habitants. L'accroissement de la politique foncière dont le budget a été multiplié par deux pour atteindre 52,2 M€, et les études préalables préparent les investissements de demain.

Le passage à l'acte du développement durable

Engagée depuis dix ans dans une démarche de développement durable, l'agglomération bordelaise est entrée de plain-pied dans un nouveau quotidien.

Les comportements écologiques induits par la politique communautaire portent leurs fruits. En 2007, la baisse généralisée du trafic routier entrant dans l'agglomération se confirme tout comme la réduction des dépôts en centres de stockage ultime et celle des prélèvements d'eau dans la nappe profonde de l'éocène. Un nouvel indicateur passe au vert : la consommation d'eau qui, pour la première fois, diminue.

La solidarité est entrée dans une nouvelle dynamique. En 2007, 5 000 nouveaux logements ont été mis sur le marché et, pour la seconde année consécutive, le niveau de construction de logements sociaux a été supérieur aux objectifs du Programme de cohésion sociale. L'économie sociale et solidaire locale qui représente 11% des emplois de l'agglomération a pris un nouvel élan, soutenue par la politique d'achats responsables menée par la Cub depuis 2006.

Troisième pilier du développement durable de l'agglomération, le développement économique a représenté 140 M€ d'investissements en 2007. Avec 44 000 établissements et un taux de création d'entreprises d'environ 13%, la métropole bordelaise est déjà l'une des plus dynamiques de France. Aujourd'hui, la Cub a une ambition : hisser la métropole au 20^e rang des villes européennes et lui donner ainsi les moyens de rester compétitive.

à plus d'un milliard d'euros



La gouvernance dans le dialogue

Tous ces défis, la Communauté urbaine de Bordeaux a choisi de les relever dans la transparence et la collégialité.

- C'est dans cet objectif qu'en 2007, elle a revu la composition et les missions du Conseil de développement durable, créé le «Blog de la Cub», lieu d'expression ouvert aux 660 000 habitants et enrichi l'intranet d'agglomération Cubetcities dédié aux échanges avec les communes.

- C'est dans cet objectif également qu'elle a décidé de prendre le temps de la bonne gouvernance pour le projet du franchissement urbain Jean-Jacques Bosc dont la réalisation devrait débuter dans 7 ou 8 ans. Avant de soumettre un projet à concertation et enquête publique, la Cub a décidé d'éditer un Livre blanc qui présentera les

diverses options envisagées et d'organiser, durant trois mois, un vaste débat public en 2009.

L'avenir se prépare en 2007

En 2013, la LGV⁽¹⁾ mettra Bordeaux à 2h30 de Paris. D'ici là, la population de l'agglomération bordelaise devrait croître d'environ 12% pour atteindre 750 000 habitants. Face à ces perspectives, la Communauté urbaine de Bordeaux a adopté son Plan prévisionnel d'investissements 2008/2012.

Élaboré en cohérence avec le Contrat de projets État/Région 2007/2013 et adopté en décembre, il prévoit un montant d'investissements de 1,7 milliard d'euros tous budgets confondus. Un programme ambitieux qui reste cependant à arbitrer pour préserver les grands équilibres financiers de la Cub.

Profil de la Cub

Depuis le 1^{er} janvier 1968, la Cub fait vivre la coopération intercommunale entre les 27 communes qui la composent, faisant ainsi émerger un projet commun ambitieux et cohérent d'agglomération.

En étroite collaboration avec ses partenaires, elle impulse les projets structurants qui préparent l'avenir et répond aux attentes quotidiennes des habitants.

Elle organise les déplacements (transports en commun, voirie, stationnement, réseau cyclable, déplacements doux), contribue à l'aménagement des quartiers et des espaces publics (urbanisme, habitat, équipements) renforce l'attractivité et la dynamique économique (développement économique, abattoirs, Marché d'intérêt national) et favorise le développement durable de son territoire (tri, collecte et valorisation des déchets, service de l'eau et de l'assainissement, démarche Haute qualité environnementale...).

Ces décisions sont prises par le Conseil de communauté qui réunit 120 conseillers, élus des 27 communes désignés par leur Conseil municipal pour siéger à l'assemblée communautaire.

- 27 communes
- 120 conseillers communautaires
- 2 572 agents

⁽¹⁾Ligne à grande vitesse

un engagement solidaire

La Communauté urbaine de Bordeaux a redoublé d'efforts et d'initiatives pour maintenir le cap d'une politique solidaire alors que la crise du logement, la baisse du pouvoir d'achat et la précarisation de l'emploi menacent les plus fragiles et le développement équilibré de l'agglomération.

Chef de file de la Politique de l'habitat depuis 2006 et désormais acteur à part entière de la Politique de la ville, elle a réuni ses partenaires autour d'un objectif : garantir à tous l'accès à un logement adapté et accentuer la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers.

Le développement de l'emploi solidaire, l'accessibilité des transports et la garantie du service de l'eau ont également été au cœur de son action.



Résidence du 8 mai 1945 à Cenon



ZAC de Tasta à Bordeaux



Résidence Jean Jaurès à Cenon

PLH⁽¹⁾: une ambition, des actions

Atout et condition sine qua non de la qualité de vie et de l'attractivité de l'agglomération bordelaise, l'habitat est une composante essentielle du projet d'accueil et de développement de la Cub. Son Programme local de l'habitat porte cette ambition.

Approuvé en 2001, le PLH précise les objectifs de sa politique urbaine : favoriser un développement démographique soutenu et équilibré, recentrer le développement urbain sur le cœur de l'agglomération, permettre à chacun de se loger de manière décente et adaptée à ses besoins. Cinq ans plus tard, la loi Libertés et responsabilités locales et la crise du logement conduisaient les élus communautaires à réactualiser le PLH. Engagée en 2006 avec les communes et les partenaires (bailleurs sociaux, État, Conseil général, organismes collecteurs du 1% logement, etc.), cette modification a été approuvée en juillet 2007.

Plus ambitieux et plus opérationnel, le PLH modifié réajuste les objectifs chiffrés, détaille les besoins communaux annuels et établit une géographie préférentielle du développement de

l'habitat. Il prend aussi en compte les nouveaux besoins : mal logement, logement des étudiants et des jeunes travailleurs, accueil des personnes dépendantes ou en situation d'exclusion. Pour atteindre ces objectifs, la Cub et ses partenaires ont rédigé une Charte du PLH et conclu des conventions bilatérales. Le suivi de la mise en œuvre du PLH est confié à l'Observatoire de l'habitat créé en 2006.

Objectif :

- 5 100 logements par an
- 4 200 constructions et 900 remises sur le marché

déplafonné sont désormais ciblées sur le logement locatif conventionné ou social. En 2007, 8 M€ d'aides à la pierre ont été attribués et chaque nouveau logement social a bénéficié d'une participation communautaire de 10 000€ en moyenne. Le plan de charge de ses interventions a également été revu. Établi sur la base d'un inventaire effectué avec les communes et les bailleurs sociaux et dans la continuité des résultats obtenus (1 509 logements sociaux construits en 2007 pour 1 451 prévus par le Plan de cohésion sociale), il prévoit la construction de 4 950 logements locatifs sur 3 ans. Pour promouvoir l'offre sociale privée, la Cub a adopté un PIG⁽²⁾. Applicable en dehors des secteurs OPAH⁽³⁾, il permet d'attribuer des aides à la rénovation contre l'engagement des bénéficiaires d'une modération de loyer.

4 950 nouveaux logements sociaux locatifs d'ici 2009

Coup d'accélérateur pour le logement social

Le retard accumulé dans la production de logements conventionnés et la hausse du prix du foncier placent l'agglomération bordelaise dans une situation paradoxale : alors que l'effort de construction est à son comble, les ménages ont de plus en plus de mal à se loger.

Après l'adoption d'un plan d'urgence en faveur du logement (2005) et la prise de délégation des aides à la pierre (2006), la Cub a confirmé cette année son engagement pour le locatif social et affecté 66,1 M€ au renouvellement et à la rénovation du parc social public et privé.

Gestionnaire des aides à la pierre de l'État, elle a révisé son règlement d'intervention et son financement dans le cadre des opérations d'aménagement. Les majorations communautaires dont le montant a été

Une offre urbaine de qualité, une ville rééquilibrée

Le logement étant un élément clé de l'égalité des chances et de la qualité de vie, la politique communautaire de l'habitat et de la ville vise aussi à assurer le développement équilibré de l'agglomération et à accroître la mixité des quartiers.

Document fédérateur de ces exigences, le PLU⁽⁴⁾ approuvé en 2006 rééquilibre l'agglomération autour de 150 grands sites de projets et encourage la construction de logements. Sa révision, engagée en 2007, améliore la répartition territoriale du logement social par la création de secteurs de diversité sociale (SDS) qui imposent 25% de logements conventionnés dans toutes les opérations d'envergure.



Rénovation dans le cadre du PIG

⁽¹⁾Programme local de l'habitat - ⁽²⁾Programme d'intérêt général - ⁽³⁾Opération programmée d'amélioration de l'habitat - ⁽⁴⁾Plan local d'urbanisme

Pour mieux répartir l'offre dans les quartiers, la Cub a également contribué à hauteur de 25,8 M€ aux projets d'aménagement (ZAC et PAE⁽¹⁾) et renouvelé son soutien à l'OPAH⁽²⁾ Centre ville de Bordeaux. 1 M€ a été alloué depuis 2003 à cette opération qui favorise la diversité sociale et le retour des familles en centre-ville. Une convention d'objectifs a aussi été conclue avec la Foncière logement, association gérée paritairement par les organismes collecteurs du 1% logement, pour faciliter l'accès des salariés à des logements sociaux en habitat diffus.

Résolue à désenclaver les quartiers sensibles, la Cub a conclu avec l'État un protocole relatif aux Contrats urbains de cohésion sociale 2007/2009. Devenant acteur à part entière du dispositif national Politique de la ville auprès des 13 communes concernées par les 33 quartiers prioritaires de l'agglomération, la Cub a répondu fin 2007 à l'appel à projets du FEDER⁽³⁾ pour le développement durable des quartiers sensibles. 5 à 8 M€ d'aides européennes pourraient ainsi être mobilisés pour les quartiers prioritaires d'Ambarès-et-Lagrave, Bègles, Le Bouscat, Eysines, Mérignac, Pessac, Talence et Villenave-d'Ornon. La Cub a par ailleurs renforcé le suivi des projets soutenus par l'ANRU⁽⁴⁾ afin de limiter à 50% la reconstruction de l'offre sociale sur sites

de démolition dans les communes du Grand Projet de Ville et attribué 200 000€ au Groupement d'intérêt public (GIP) chargé des travaux de renouvellement urbain des Hauts-de-Garonne.

5 à 8 M€ d'aides européennes attendus pour les quartiers prioritaires

Politique foncière : une nouvelle impulsion

La politique foncière communautaire a fait du logement l'un de ses trois axes prioritaires. Cette nouvelle impulsion s'est concrétisée en 2007, tant pour les acquisitions de terrains que pour les cessions aux bailleurs sociaux. 17 289 m² ont été acquis pour le logement (1,6 M€) et plus de 30 M€ investis pour des projets d'urbanisme et d'aménagement (ZAC et PAE). Les superficies cédées aux bailleurs sociaux ont doublé, atteignant 69 526 m² répartis sur neuf communes.

Plus de 30 M€ d'acquisitions foncières pour le logement



ZAC de Tasta à Bordeaux



ESS et retour à l'emploi

L'économie sociale et solidaire : une opportunité

Avec 2 185 établissements (associations, fondations, coopératives, mutuelles) représentant 55 600 emplois (10,9% des emplois de l'agglomération), l'économie sociale et solidaire est un secteur-clé du développement durable de l'agglomération bordelaise, un gisement d'activité et d'emplois activement soutenu par la Cub.

Le premier bilan du dispositif des clauses sociales adopté par la Cub en 2006 pour ses marchés publics est éloquent. D'ici 2009, près de 40 marchés communautaires, dont une dizaine en cours en 2007, intégreront ces clauses, représentant 71 000 heures cumulées.

Au-delà de ses propres marchés, la Cub a apporté son soutien à deux manifestations : les Premières rencontres de l'économie sociale et solidaire de la Cub et la Semaine de l'épargne solidaire en Aquitaine. L'entrepreneuriat dans ce secteur était également à l'honneur sur le stand de la Cub au Salon de l'entreprise.

40 marchés publics solidaires représentant 71 000 heures de travail

⁽¹⁾Zone d'aménagement concerté et Plan d'aménagement d'ensemble - ⁽²⁾Opération programmée d'amélioration de l'habitat
⁽³⁾Fond européen de développement régional - ⁽⁴⁾Agence nationale pour la rénovation urbaine

Rendre la ville accessible à tous

Le réseau Tbc de transports en commun de la Cub joue un rôle clé dans le développement d'une agglomération accessible à tous. Plusieurs étapes franchies en 2007 contribuent à cet objectif inscrit au PDU⁽⁵⁾ de l'agglomération.

En avril, la Cub a lancé son schéma directeur d'accessibilité des transports pour les personnes à mobilité réduite. Après une phase de diagnostic, la concertation s'est engagée avec les associations pour une mise en œuvre dès 2008.

La mise aux normes des transports en commun s'est poursuivie. Tous les nouveaux bus sont équipés d'une plate-forme rétractable et le site internet d'information des voyageurs Infotbc a été rendu accessible aux non-voyants. Un test de nouvel arrêt de bus facilitant l'accès des fauteuils et des poussettes a été initié à Talence.

Certifié par l'AFNOR⁽⁶⁾ en septembre, le service Mobibus de transport à la demande poursuit sa progression (84 069 voyages effectués, soit +1%). 227 nouveaux usagers, personnes en fauteuil ou non-voyants, s'y sont inscrits, portant à 1 989 le nombre total d'usagers.

Tbc solidaire en 2007 :

- 126 047 titres de transport sociaux
- 142 473 titres de transport demandeurs d'emplois

L'eau, source de solidarité

• Depuis la révision du traité de concession du service de l'eau le 1^{er} janvier 2007, les foyers les plus modestes bénéficient d'une réduction de 10% sur le prix des 50 premiers m³ consommés. Ces réductions ne pouvant pas être appliquées directement aux usagers (tous ne disposent pas de compteurs individuels), le traité prévoit que la Lyonnaise des Eaux verse 400 000€ par an à la Cub. Celle-ci en assure la redistribution auprès des bailleurs au vu des baisses de prix consenties aux locataires. Si l'enveloppe des 400 000€ n'est pas entièrement redistribuée, les sommes restantes sont versées au fonds de Solidarité Eau géré par le Département.

• En 2007, la Cub a adhéré à la convention départementale Solidarité Eau pour le maintien de l'accès au service public de l'eau pour les plus démunis. Sa participation financière s'est élevée à 43 081€ et celle de son concessionnaire à 87 838€.

Solidarité avec les plus fragiles

Depuis 2007 et la révision du PLH, la politique solidaire de la Cub en faveur de l'habitat s'étend aux groupes de population les plus fragiles. La Cub a apporté un soutien financier à plusieurs réalisations : le foyer pour jeunes travailleurs de Talence, le centre d'accueil d'urgence Mamré à Bordeaux et deux aires intercommunales d'accueil pour les gens du voyage au Taillan-Médoc/Saint-Aubin-de-Médoc et à Blanquefort/Bruges/Le Bouscat.

Une convention cadre conclue avec la Région engage la Cub à accompagner d'ici 2009 la réhabilitation de 1 800 logements étudiants et la construction de 300 autres.

Logement social, stop aux idées reçues

Une campagne de communication et une exposition pédagogique itinérante réalisée par la Cub et conçue par le centre d'architecture Arc en Rêve : en 2007, la Cub se mobilise aussi pour revaloriser l'image du logement social.



Plate-forme d'accès rétractable

⁽⁵⁾Plan des déplacements urbains - ⁽⁶⁾Association française de normalisation

la force de l'innovation

Face à la forte concurrence des métropoles européennes, la Communauté urbaine de Bordeaux se bat sur tous les fronts pour amplifier la dynamique économique de l'agglomération et développer l'emploi.

Au service de cette indispensable compétitivité, le pôle Développement économique de la Cub a déployé tous ses moyens pour mettre en œuvre la stratégie adoptée en 2005. Objectifs : renforcer l'attractivité de l'agglomération, accueillir et accompagner le développement des entreprises, stimuler l'innovation et promouvoir la métropole bordelaise.



Plate-forme d'imagerie cellulaire à Bordeaux



Plate-forme logistique d'Hourcade



Unité de recherche génomique

« Bordeaux métropole, be innovative »

Déploiement du tramway et du réseau de bus, essor des parcs technologiques et des activités de pointe, comportements éco-citoyens : l'image de l'agglomération bordelaise est à présent celle d'une métropole ancrée dans le XXI^e siècle. Misant sur l'innovation, la Cub renforce cette dynamique.

Membre actif des pôles de compétitivité mondiale Aérospace Valley, Route des lasers, Prod'Innov et Pin maritime du futur, elle a participé à la réalisation de trois parcs d'ambition internationale. Le plan guide d'aménagement de l'Aéroparc de Mérignac a été validé, l'étude d'insertion urbaine et paysagère du Bioparc de Pessac-Mérignac réalisée et les travaux de la Cité de la photonique à Pessac lancés. La Cub a aussi contribué à l'organisation de manifestations de rayonnement international : Aérosolutions (Bordeaux), World of photonics (Munich)... Elle a accompagné la modernisation des secteurs traditionnels de l'économie locale et le développement de son pôle universitaire, cofinçant notamment la construction de l'Institut de la vigne et du vin (Villeneuve-d'Ornon) et la création du département Sciences et génie des matériaux de l'IUT Bordeaux 2.

Le déploiement de son réseau très haut débit en fibre optique Inolia a été pratiquement achevé : fin 2007, 90% des travaux de génie civil étaient réalisés, 206 raccordements effectués et 37 contrats signés. Pour en développer les usages, la grille des tarifs et le catalogue des services ont été revus et la charte conclue entre la Cub, le délégataire et les opérateurs clients prévoit

des opérations communes de promotion, d'échanges et de retours d'expériences. À terme, ce réseau, le plus grand réseau public d'Europe avec 417 km de fibre optique, desservira 316 sites stratégiques de l'agglomération dont 118 sites économiques et 56 établissements d'enseignement supérieur. La Cub a adhéré au syndicat mixte «Gironde numérique » afin d'assurer une meilleure connexion entre les réseaux.

Près de 500 000€ de subventions ont été attribués aux associations intercommunales de développement qui contribuent à l'accueil d'entreprises innovantes, et 430 000€ alloués au BRA, agence de développement économique de Bordeaux et de la Gironde.

- 73 000 étudiants
- 6 500 chercheurs
- 417 km très haut débit en fibre optique

Cap sur la Place tertiaire

À la force industrielle de ses secteurs stratégiques, l'agglomération bordelaise ajoute désormais un secteur tertiaire en pleine expansion. 5^e agglomération française pour les emplois supérieurs, la métropole compte 2 200 entreprises dans l'informatique et les technologies de l'information et de la communication (22 000 salariés), un fort secteur bancaire et financier et 122 sièges sociaux d'entreprises de plus de 100 salariés. Désireuse de renforcer ce pôle tertiaire, la Cub a lancé l'étude Bordeaux Métropole Place Tertiaire sur les

stratégies de développement de ce secteur. Un groupe de travail réunissant des élus des collectivités territoriales, des représentants du monde de l'entreprise et le Conseil du développement durable a aussi été constitué sur ce thème. Il a notamment participé à deux séminaires organisés par la Cub.

Fin 2007, au vu des conclusions de l'étude et des résultats du groupe de travail, la Cub a arrêté les premières orientations d'une nouvelle politique tertiaire et adopté le principe de la réalisation d'un centre d'affaires international tertiaire supérieur d'ici 2013/2015. La réflexion se poursuit avec les villes de Bordeaux et Bègles sur son implantation éventuelle dans le cadre du projet urbain Bordeaux Saint-Jean/Belcier/Bègles/Floirac.

**122 sièges sociaux
d'entreprises de plus
de 100 salariés**

L'effet dynamisant de l'éco-mobilité

Si l'effet tramway a incontestablement un impact positif sur l'attractivité de l'agglomération, 2007 a également permis de constater qu'il participait à la régénération du tissu économique local. S'appuyant sur un panel de 1 000 entreprises et commerces, la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux a rédigé un rapport qui intègre la deuxième phase du chantier et montre que le nombre d'établissements sur le tracé du tramway a augmenté de 5,4%. Les résultats de la fréquentation du réseau Tbc sont, eux aussi, satisfaisants : avec plus 300 000 voyageurs par jour, la fréquentation a augmenté de 13% en 2007 (+ 48% de voyages annuels depuis 2003).

Ce double constat, ajouté aux résultats 2007 de l'Observatoire sur les effets du PDU⁽¹⁾, ne pouvait qu'encourager la Cub à poursuivre l'effort d'extension et d'amélioration de son réseau Tbc de transports collectifs.

Une majorité des extensions de la phase 2 du tramway prévues en 2007 a été achevée, permettant la desserte des stations Cenon-Floirac et Mérignac-centre (ligne A), Pessac-centre et Bassin-à-Flots (ligne B), Les Aubiers (ligne C). Avec l'achèvement programmé de cette phase 2, le projet tramway a quasiment atteint son objectif : fin 2008, 43,9 km de voies, 89 stations et 74 rames (la plus importante flotte de France) desserviront toutes les zones denses de l'agglomération.

La restructuration complète du réseau de bus, engagée concomitamment aux extensions du tramway, a été menée à terme avec les communes. Un schéma directeur visant à augmenter de 5 à 15% la vitesse commerciale des bus a été adopté et les premières mesures engagées : gestion du passage des bus aux carrefours, signalisation, arrêts sur chaussée...

Fidèle à l'ambition de son PDU de réduction de l'usage de l'automobile, la

Cub a engagé une nouvelle étape et élaboré le schéma directeur d'amélioration de la desserte des transports en commun. Adopté en juin, ce schéma préconise l'extension ou la création de lignes TCSP⁽²⁾ et l'amélioration de la qualité du service.

Une convention de financement a été conclue en novembre avec la Région pour la réalisation de l'étude de faisabilité d'un tram-train du Médoc circulant sur les emprises ferroviaires existantes. Ce projet inscrit au CPER⁽³⁾ 2007/2013 pour un montant de 70 M€ permettrait notamment aux voyageurs de disposer d'une continuité de trajets entre le réseau ferroviaire et le réseau tramway sans rupture de charge. Il contribuerait ainsi à améliorer la desserte en transport collectif du quadrant Nord-Ouest de l'agglomération bordelaise.

Fréquentation :

- 300 000 voyageurs/jour
- + 16,8% pour le tramway
- + 6,7% pour les bus



La Route des lasers



L'intermodalité au quotidien

Engagée en 2005 par la création de titres de transport permettant de combiner les déplacements sur les réseaux communautaire (Tbc), départemental (Trans Gironde) et régional (TER), l'intermodalité a pris son véritable élan. Les pôles d'échanges de Pessac-centre et Cenon Pont-Rouge, respectivement inaugurés en mai et septembre, sont déjà plébiscités par les usagers.

Forte d'un nouveau règlement d'intervention adopté en mars, la Cub a lancé les études d'aménagement des gares intermodales de la ligne du Médoc (Blanquefort, Parempuyre, Bruges...) et des gares du nord de l'agglomération (Ambarès-et-Lagrave, Bassens...).

Après finalisation des études, le chantier du pôle d'échanges de la gare Saint-Jean a été engagé dans la perspective du doublement de la fréquentation de la gare lié à l'arrivée de la LGV⁽⁴⁾ Paris-Bordeaux (2013), l'extension du tramway (phase 2 vers Bègles), l'implantation du nouveau terminal régional TER Aquitaine et l'augmentation du trafic ferroviaire. Il devrait s'achever en 2009.

Succès du réseau Tbc oblige, le réseau de parcs relais de la Cub s'est densifié. Fin 2007, sept parcs relais étaient ouverts en périphérie de l'agglomération ; cinq autres ouvriront en 2008, portant à 4 500 le nombre des places disponibles. En complément, la Cub a signé une convention avec Parcubeo et Veolia Transport Bordeaux pour ouvrir aux usagers du réseau Tbc des places dans les parcs publics de Pessac-centre, Mérignac Charles de Gaulle et Porte de Bordeaux.

⁽¹⁾Plan des déplacements urbains - ⁽²⁾Transports en commun en site propre - ⁽³⁾Contrat de projets État/Région - ⁽⁴⁾Ligne à grande vitesse



Pôle intermodal train-tram-bus de Pessac

Des sites d'accueil diversifiés et de qualité

L'environnement des entreprises est un gage d'attractivité et la Cub investit pour développer un réseau de sites d'accueil de qualité, bien desservis et dotés de services adaptés.

En 2007, 16,2 M€ ont été consacrés à la création et à l'aménagement des sites stratégiques et de zones d'activités et 1,7 M€ d'acquisitions foncières réalisées. 73 743 m² ont été commercialisés et 15 nouvelles entreprises se sont installées. 42 autres

projets d'implantations sont à l'étude. Outre son engagement dans les trois nouveaux parcs technologiques des pôles de compétitivité, la Cub s'est impliquée dans l'aménagement et l'étude de six sites économiques majeurs : l'éco-parc d'activités de Blanquefort, le projet de plate-forme logistique et de ferroutage d'Hourcade, la zone industrialo-portuaire de Bassens/Ambarès-et-Lagrave, la zone d'activités de Bruges/Bordeaux fret, le site de Bordeaux Lac et le MIN⁽⁵⁾ de Brienne.

Elle a aussi maintenu son effort pour l'aménagement des ZAC⁽⁶⁾ et lotissements d'activités diverses : deux nouveaux lotissements sur le secteur Saint-Exupéry à Mérignac, définition de l'aménagement de la ZAC Mermoz à Eysines et du programme d'actions pour le projet de la Goutte d'Eau à Bègles/Villeneuve-d'Ornon.



Emplacement du projet de franchissement Jean-Jacques Bosc

Les déplacements professionnels facilités

En 2007, la Cub a accompagné le déploiement de PDE⁽⁷⁾ dans l'agglomération et soutenu plusieurs initiatives : édition par le Club des entreprises de Pessac d'un document d'information à l'intention des salariés du secteur, ouverture d'un garage à vélos sur le parc relais de Bougnard pour les salariés de la zone industrielle, création d'une plate-forme de covoiturage commune aux employés de la Cub, de la Préfecture, du Conseil général, du Conseil régional et de la ville de Bordeaux.

L'urbanisme commercial à l'étude

La Cub, la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Gironde ont lancé une réflexion sur le commerce de l'agglomération et confiée à l'agence A'urba une étude sur l'état des lieux et les stratégies des acteurs présents sur le territoire des 27 communes. Une Conférence permanente de l'urbanisme commercial et un Observatoire du commerce seront créés en 2008 afin de doter la Cub de nouveaux outils de gouvernance.

Deux ponts vers l'avenir

Enjeu majeur, la question des futurs franchissements structurants a été au cœur de l'année 2007.

Après enquête publique, la réalisation du pont urbain levant Bacalan-Bastide dont le budget s'élève à 120 M€, a été engagée.

Pour le projet de franchissement urbain Jean-Jacques Bosc, la Cub s'est assignée une exigence de bonne gouvernance. Elle a adopté le principe de la rédaction d'un Livre blanc qui permettra de soumettre toutes les options envisagées au débat public avant d'ouvrir la concertation et l'enquête publique.

⁽⁵⁾Marché d'intérêt national - ⁽⁶⁾Zone d'aménagement concerté - ⁽⁷⁾Plan de déplacement des entreprises

l'envol de l'éco-agglomération

Initiée depuis près de dix ans, la politique urbaine durable de la Communauté urbaine de Bordeaux métamorphose l'agglomération et suscite de nouveaux comportements. S'appuyant sur ces acquis, la Cub a redéfini sa Charte pour l'environnement autour de dix objectifs prioritaires. Consciente de la nécessité d'une démarche territoriale, elle a renforcé ses collaborations publiques et privées.

Année du Grenelle de l'environnement et de la Charte de Leipzig pour une ville européenne durable, 2007 inscrit la mutation de l'agglomération dans la durée.



Réseau chaleur de des Hauts-de-Garonne



Les jalles du bois de Bordeaux



Bus équipé au Gaz naturel pour véhicules

Coup d'envoi du Plan Climat

- Un an après le lancement du bilan carbone de l'agglomération, la Cub s'est engagée dans une démarche Plan Climat de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de maîtrise des énergies. Cette politique dont le premier volet d'actions s'étendra jusqu'en 2011, sera notamment mise en œuvre par l'Agence locale de l'énergie opérationnelle depuis septembre 2007.
- Le complexe thermique de la rive droite, qui associe l'usine d'incinération de Cenon au réseau de chaleur des Hauts-de-Garonne, est une pièce maîtresse de la réduction des consommations énergétiques de l'agglomération. En 2007, 64% des 122 000 MWh produits ont été issus de la valorisation énergétique de déchets incinérés à Cenon. De nouvelles mesures ont été adoptées pour inciter les bailleurs sociaux du Grand Projet de Ville à raccorder leurs projets au réseau et six études de raccordement ont été menées pour des résidences, des bâtiments publics et le futur quartier de La Ramade à Lormont.

3 M€ de subvention pour le Plan Climat

La circulation sans la pollution

Autres programmes clés de la réduction des consommations énergétiques et de la lutte contre les pollutions atmosphériques, le réseau de transports en commun a renforcé sa flotte de véhicules propres et les circulations douces ont été encouragées. En 2007, le réseau Tbc, qui comptait

265 bus au GNV⁽¹⁾ (60% de la flotte), 6 navettes électriques et 70 rames de tramway électrifiées, a réalisé une première nationale avec la mise en service de 10 Access'Bus GX127 équipés d'un double système de traitement des émissions polluantes. 6,5 M€ ont été consacrés au rajeunissement du parc et un nouveau carburant, le Gecam0#, a été testé sur les véhicules diesel les plus anciens. En 2007, 2,8% des déplacements dans l'agglomération se sont faits à vélo. 7 M€ ont été investis dans la création de nouveaux itinéraires cyclables. Une cellule de réflexion sur le vélo en libre-service a été créée en partenariat avec les communes. Le stationnement des vélos a été facilité : fin 2007, tous les parcs relais de la Cub et cinq parcs de stationnement publics étaient équipés d'espaces réservés. Dans quatre autres parcs publics, les cyclistes bénéficient d'un stationnement gratuit dans la limite des places disponibles.

- 265 bus au GNV et 70 rames de tramway
- 700 km d'itinéraires cyclables
- -5% de trafic annuel routier entrant depuis 2001

Couplé gagnant pour le tri et le recyclage

Avec l'extension de la collecte sélective en porte-à-porte dans l'hyper centre, l'ouverture du centre de recyclage de

Bordeaux Nord, et le démarrage de la collecte des DMS⁽²⁾ dans les centres de recyclage, la gestion et la valorisation des déchets s'améliorent encore.

La collecte sélective des emballages, des journaux-magazines et du verre (en porte-à-porte et en apport volontaire) a crû en 2007 de 11,19% atteignant près de 45 000 tonnes. Conjugée à la hausse de la fréquentation des centres de recyclage (+70 000 visiteurs), elle a contribué à réduire de 4,18% la collecte des ordures ménagères résiduelles.

La valorisation a progressé sous toutes ses formes. En 2007, sur l'ensemble des 422 619 tonnes de déchets traitées par la Cub, 100 621 t ont fait l'objet d'une valorisation matière, 54 174 t ont été compostées et 27 460 t ont servi de remblai. Le dépôt en centre de stockage de déchets ultimes (40 729 t) a baissé de 35,37%.

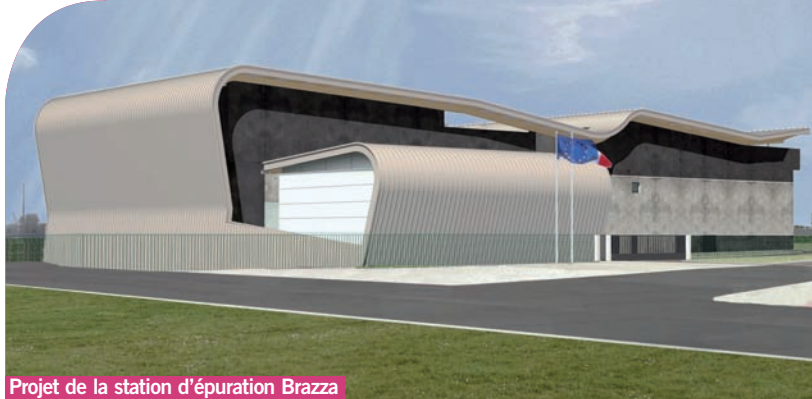
Collecte sélective : + 11,19%

Dépôt en centre de stockage des déchets ultimes : - 35,37%



Réseau cyclable de la Cub

⁽¹⁾Gaz naturel pour véhicules - ⁽²⁾Déchets ménagers spéciaux



Projet de la station d'épuration Brazza

L'eau sanitaire sous haute vigilance

Malgré la baisse sensible des prélèvements dans les nappes souterraines et de la consommation d'eau, la Cub est restée vigilante, active et exigeante.

Les nouveaux périmètres de protection des 29 captages communautaires d'eau potable ont été déployés.

La mise en œuvre de l'avenant N°7 au contrat de délégation de service public signé fin 2006 a permis d'entreprendre de nouvelles actions en faveur du développement des ressources alternatives et des économies d'eau potable.

Quatorze communes se sont engagées par convention à limiter leurs usages non sanitaires de l'eau lors des pics de consommation et toutes se sont associées à l'opération innovante menée par la Cub pour l'équipement des particuliers en récupérateurs d'eau de pluie.

Deux nouvelles entreprises se sont raccordées au réseau de distribution d'eau industrielle de la presqu'île d'Ambès. Sur l'année, ce complexe de production/distribution a délivré près de 928 000 m³ d'eau représentant autant d'économies dans la nappe éocène.



Récupérateur d'eau de pluie

• 40 094 millions de m³ d'eau potable consommés, soit -8,8% par rapport à 2006

• 928 000 m³ d'eau industrielle alternative

L'assainissement pour une Garonne plus propre

La préservation de la Garonne, élément clé du projet urbain d'agglomération, est naturellement au cœur de la politique d'assainissement de la Cub.

L'effort sans précédent engagé pour y limiter les rejets d'eaux usées et pluviales s'est concrétisé en 2007 par la mise en service des stations d'épuration Lille à Blanquefort et Clos de Hilde à Bègles et par le lancement de deux nouveaux programmes : la construction de la station Brazza et l'extension de la station Louis Fargues, un projet éco-exemplaire évalué à 90 M€.

Deux décisions adoptées en 2007 contribueront à la préservation du patrimoine fluvial : l'approbation du zonage définitif de la démarche Natura 2000 sur les « zones humides des bords de Garonne » et le lancement d'une expertise écologique des berges.

Capacité d'épuration : 1 million d'équivalent habitants

La démarche HQE⁽¹⁾ généralisée

Adoptée en 2006 autour du projet de restructuration de l'Hôtel de communauté, la démarche HQE de la Cub bénéficie depuis 2007 de trois outils pratiques :

• le plan d'action pour un aménagement durable, ensemble de guides

méthodologiques pour les opérations d'aménagement communautaires,

• le référentiel de qualité environnementale des logements. Réalisé avec les organismes du logement social, il sera expérimenté en 2008 puis, après évaluation, généralisé aux projets communautaires d'habitat et d'aménagement,

• l'étude Plan patrimoine durable, une classification écologique des bâtiments communautaires qui servira de base à l'élaboration d'une stratégie de réduction des consommations d'eau et d'énergie. Quant au chantier de restructuration de l'Hôtel de communauté dont les études ont été achevées, des prestations complémentaires ont été demandées pour intégrer davantage le développement durable et la HQE. Les économies annuelles d'énergie attendues atteignent 3,5 millions de kWh.

Tous éco-citoyens !

La Cub soutient et multiplie les initiatives pour sensibiliser et impliquer la population.

Le programme Pédagogie et développement durable qui a bénéficié depuis 2000 à 5 000 écoliers, a fait l'objet d'une convention avec l'Inspection académique de la Gironde. Cinq nouvelles classes se sont engagées dans la démarche Agenda 21 scolaire pour laquelle la Cub est la seule collectivité à proposer l'accompagnement d'une association : le Centre régional d'écoénergétique d'Aquitaine.

La Cub a contribué au développement des rendez-vous professionnels ou grand public destinés à réveiller les consciences éco-citoyennes, apporté son soutien à l'association bordelaise Autocomm pour l'expérimentation d'un service d'auto-partage et créé une prime à l'habitat durable de 1 000€ dans le cadre de son PIG⁽²⁾ pour l'habitat.

⁽¹⁾Haute qualité environnementale - ⁽²⁾Programme d'intérêt général

Plus éco-exemplaire que jamais

Multipliant les initiatives, la Cub généralise en son sein les pratiques environnementales. Après l'intégration, en 2006, de clauses sociales dans ses marchés publics, la politique communautaire d'achats responsables de la Cub adopte des clauses environnementales. Lauréates de l'appel à candidature de l'ADEME⁽³⁾ et de la Région sur ce thème, ses équipes ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement à la rédaction des marchés.

De nombreux services ont adopté de nouvelles pratiques. La régie du MIN⁽⁴⁾ de Brienne a intégré le tri, le compactage et le recyclage des déchets, les services administratifs pratiquent la collecte sélective du papier et la direction des Moyens généraux a lancé dix marchés intégrant une clause éco-responsable.

Vivre la ville verte

Après l'adoption du PLU⁽⁵⁾ qui, en 2006, a classé près de la moitié du territoire de l'agglomération en zones naturelles, paysagères et agricoles (26 700 hectares), la Cub a renforcé son action pour la préservation et la valorisation de ce patrimoine et initié une démarche de réseaux.

Trois grands dossiers pluriannuels de mise en valeur du patrimoine ont franchi des

étapes importantes : le programme du parc des Jalles, l'un des plus grands espaces naturels et agricoles de France (4 500 hectares), s'est accéléré. Le cahier des charges pour l'étude de faisabilité du réseau de haltes nautiques a été rédigé et les travaux d'aménagement de l'éco-site du Bourgailh se sont poursuivis.

Instauré avec les acteurs et les gestionnaires du patrimoine naturel, le Réseau nature a adopté un schéma directeur de valorisation, une charte de gestion ainsi qu'un programme de sensibilisation. Décision a été prise de mettre en place une stratégie foncière concertée et de créer un observatoire écologique dont le coup d'envoi a été donné par la signature de deux conventions d'échanges de données : l'une avec le Conservatoire de botanique sud atlantique, l'autre avec le CAUE⁽⁶⁾ de la Gironde.

Autre avancée de 2007 : La validation du schéma directeur des cheminements doux de l'agglomération, une boucle de 110 km de continuités piétonnes (et parfois cyclables) qui longera six cours d'eau et traversera une trentaine de parcs. L'investissement financier de la Cub auprès de communes, de l'ordre de 50% du coût des opérations, s'établit en 2007 à 450 000€.

La lutte contre les risques

Les inondations : la réalisation en 2007 du bassin de retenue Carreire et de la station de pompage de la Bastide parachève le dispositif de protection érigé par la Cub.

Les risques technologiques : la Cub a été chargée par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles de l'évaluation des risques sanitaires liés aux rejets atmosphériques sur la presqu'île d'Ambès. Elle a désigné ses représentants pour participer à l'élaboration des Plans de préventions des risques technologiques de la presqu'île (PPRT).

À nouvelle mandature, nouveau C2D

Désireuse de développer une vision plus partagée de l'avenir du territoire, la Cub a profité de la fin de mandature du Conseil de développement durable pour refondre cette instance autour de trois objectifs :

- une plus grande autonomie, grâce à une présidence assurée par une personnalité indépendante nommée pour 3 ans,
- une meilleure représentativité, via une composition élargie à 160 membres et organisée en 5 collèges,
- une plus grande implication dans les dossiers de prospective territoriale.

La Cub primée

• La campagne 2007 « La nature et nous, c'est pour la vie » de la Cub a reçu le prix de la Meilleure communication de développement durable du magazine d'actualité internationale de la création publicitaire CB News.

• « La maison éco-citoyenne » réalisée par les élèves participant au programme Pédagogie et développement durable a reçu le Trophée de la pédagogie décerné par l'IUT Tech de Co lors de la 86^e Foire Internationale de Bordeaux.



Prix de la meilleure communication de développement durable

⁽³⁾Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - ⁽⁴⁾Marché d'intérêt national - ⁽⁵⁾Plan local d'urbanisme - ⁽⁶⁾Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement

la performance au service de la communauté

La Communauté urbaine de Bordeaux a amplifié les actions engagées depuis 2005 pour optimiser la gestion des fonds publics et renforcer l'efficacité de ses services.

La révision des contrats de services publics s'est poursuivie, contribuant notamment à la refondation des relations avec les délégataires.

Les services dont la réorganisation est en voie d'achèvement, se sont pleinement engagés dans la démarche qualité et le déploiement des nouveaux outils de performance.

Les 2 572 agents communautaires se sont fortement mobilisés autour de ces réalisations.



Agents communautaires en réunion



Le MIN à Bordeaux

Une action plus lisible, une gestion plus efficace

À la volonté de l'exécutif d'améliorer la lisibilité de son action, les services de la Cub ont répondu par un effort conséquent de transparence budgétaire et financière.

Pour améliorer le taux de consommation des crédits et limiter les reports, le budget supplémentaire a été préparé plus tôt et adopté en juillet au lieu d'octobre ; la procédure des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) a été déployée. Résultat : le taux de consommation des crédits d'investissement a atteint 64% (55% en 2006 et 46% en 2005) et leur montant global s'est établi à 475 M€, un montant jamais atteint.

La convention de 2003 avec le Trésor public a été renouvelée et modifiée pour renforcer l'efficacité des relations entre les deux institutions. Cette modernisation améliorera la gestion financière de la Cub et l'information des élus.

Une nouvelle convention cadre a été conclue avec l'agence d'urbanisme A'urba, conformément aux recommandations de l'audit réalisé par l'Inspection générale des services. Elle

redéfinit notamment le champ d'activité de l'agence justifiant le versement d'une subvention de fonctionnement (4,2 M€ en 2007).

La mission Evaluation, Prospective, Qualité, Conseil de la Cub a établi le bilan de la mandature et ouvert un nouveau chantier d'évaluation des Observatoires de la Cub. L'étude comparative des coûts des opérations de voirie a été menée à bien.

La qualité certifiée

La démarche qualité, qui implique tous les services de la Cub, a connu de nouveaux succès et obtenu la certification ISO 9001 version 2000 pour le processus de passation des marchés communautaires.

Dans les services non délégués, 18 actions qualité étaient engagées en 2007 dont 4 pour l'obtention de la certification ISO 9001. La certification obtenue le 25 décembre couvre toutes les procédures formalisées de passation des marchés publics (appels d'offres et marchés négociés) d'un montant supérieur à 210 000€ soit 86% des marchés communautaires. Elle couronne un processus qui améliore l'anticipation budgétaire et la gestion des priorités,

garantit la sécurité juridique des procédures et optimise les délais de passations. Elle permet à la Cub de franchir un nouveau cap pour l'exemplarité de l'action publique : selon le rapport Stoléru de décembre 2007, la Cub est en effet, le 6^e acheteur national (et la 2^e collectivité) soumis au Code des marchés publics. En 2007, la Cub a notifié 296 procédures formalisées (appels d'offres et marchés négociés) auxquelles s'ajoutent 1 058 MAPA⁽¹⁾.

Dans les régies et services délégués, six lignes de bus, les trois lignes de tramway et le service Mobibus de transport à la demande ont reçu la certification NF Services de l'AFNOR⁽²⁾. Toutes les collectes sélectives de déchets ont été labellisées par l'ADEME⁽³⁾. De plus, la rénovation du MIN⁽⁴⁾ de Brienne et l'adoption par la régie de nouvelles techniques de balayage, nettoyage et désinfection permettent désormais aux entreprises exploitantes de bénéficier des homologations ISO.

D'autres progrès ont été réalisés, par exemple :

- la sécurisation du circuit des recettes de gestion de la fourrière (1,4 M€ en 2007) réalisée avec la direction des Finances et la direction des Systèmes d'information,
- l'élaboration de nouveaux outils d'information juridique, comptable et fiscale destinés aux associations et aux services instructeurs des demandes de subventions (8,5 M€ attribués en 2007),
- le déploiement d'un nouveau plan de maintenance du matériel roulant communautaire (1 900 véhicules) prévoyant notamment le déclenchement automatique des opérations d'entretien et des commandes de pièces grâce au logiciel Gima.



Certification de ligne de bus et de tram

⁽¹⁾Marché à procédure adaptée - ⁽²⁾Agence française de normalisation - ⁽³⁾Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - ⁽⁴⁾Marché d'intérêt national

- la montée en puissance de la transmission numérique par Intranet et Internet (généralisation des e-mails destinés aux élus : convocations, ordres du jour...) réduit le volume de courrier reçu (7 435 au lieu de 8 500 en 2006), le nombre d'exemplaires papier destinés aux élus (passé de 90 à 65 pour le Bureau et de 250 à 185 pour le Conseil) et les frais d'affranchissement (173 368€ au lieu de 181 208€ en 2006).

Améliorer le cadre et les outils de travail

L'amélioration du cadre et des outils de travail a accompagné les équipes communautaires dans leur recherche d'une plus grande efficacité.

24,4 M€ ont été consacrés à l'entretien des bâtiments communautaires, à la mise à disposition et à l'entretien du matériel roulant, aux achats de fournitures et de mobilier et 4,8 M€ au renouvellement et à la mise à jour des matériels et logiciels informatiques.

Le chantier de restructuration de l'Hôtel de communauté a été lancé. Les travaux de 2007 (9,5 M€) se sont accompagnés d'un important effort d'organisation pour limiter les perturbations de service. Ce projet a également conduit, dans l'optique



Restaurant communautaire



Projet de l'hôtel de la Cub

de futurs déménagements de bureaux, à l'élaboration d'une charte d'archivage des documents.

Les efforts des deux restaurants communautaires pour la qualité des repas et la maîtrise des coûts ont porté leurs fruits : le nombre de repas servis a augmenté de 5,82% et les taux de satisfaction s'établissent à 97% pour l'accueil et le service, à 88% pour la qualité des plats chauds et à 85% pour celle des plats froids.

Renforcer la cohérence des services

La démarche d'harmonisation des méthodes et des pratiques internes s'est notamment traduite par l'élaboration de chartes et de référentiels partagés.

- Une charte du management et un référentiel ont été adoptés dans le cadre du projet Rése@u d'évolution de la fonction RH au sein de la Cub. Ils harmonisent les pratiques de management autour de quatre principes clés : la responsabilité, l'anticipation, l'écoute/le respect, le partage. Le nouveau logiciel SIRH (Système d'information ressources humaines) a été déployé pour une mise en service au 1^{er} janvier 2008.

- La Charte du bon usage des ressources du système d'information, diffusée aux agents et aux élus, a été actualisée pour renforcer la sécurisation du système informatique communautaire.

- Le travail conjoint du Club des AOS⁽¹⁾ et du groupe Doctrine PLU⁽²⁾ sur l'interprétation du nouveau règlement et l'harmonisation des processus d'instruction a clarifié le contenu juridique des avis émis auprès des mairies.

Expérimentation des services déconcentrés

Pour améliorer l'efficacité de ses services, la Cub a lancé en 2007 une expérimentation de déconcentration dans les 2^e, 4^e et 6^e circonscriptions territoriales de voirie. Une équipe projet a été créée et des référents territoriaux désignés. Le nouveau périmètre d'action des circonscriptions et les modalités de leur intervention ont été définies avec un renforcement des missions dans les domaines du développement économique, des déplacements, de l'aménagement et de l'urbanisme.

Un premier bilan de cette expérimentation sera dressé fin 2008. À terme, l'objectif de la Cub est de transformer ses neuf circonscriptions de voirie en autant de centres polyvalents de proximité.

De nouvelles relations avec les délégataires

Déjà effective pour l'eau, les parcs de stationnement et le traitement des déchets, la remise à plat des contrats de délégation de service public s'est poursuivie sous la conduite de l'Inspection générale des services. Plus équilibrés, les contrats

⁽¹⁾Autorisation d'occupation des sols - ⁽²⁾Plan local d'urbanisme

renégociés donnent à la Cub une meilleure maîtrise des dépenses, améliorent la qualité des services et établissent de nouvelles relations avec les prestataires.

• **Les transports en commun**

La renégociation engagée avec Veolia Transport Bordeaux s'est poursuivie et un avenant exemplaire a été signé. Pour la première fois en France, l'entreprise a consenti à plafonner ses frais de siège à 1,7% du chiffre d'affaires du réseau. Autre mesure exemplaire : la révision de la méthode de calcul des gains de productivité et le partage des excédents issus des produits financiers. D'ici fin 2008, 150 000€ seront mobilisés par le délégataire pour des actions citoyennes menées dans les quartiers sensibles avec la Cub. Autres faits majeurs : l'ajustement des contributions forfaitaires 2007/2008 à l'évolution du calendrier de la phase 2 du tramway, l'adoption du virement bancaire, moins coûteux, pour le reversement des recettes et la définition des conditions du nouveau service B'Pass d'achat de titres par téléphone portable.

• **Les déchets**

Fin novembre, la Cub et Astria, délégataire du service public des déchets, ont conclu un nouveau protocole d'accord avec des enjeux financiers importants.

Le contentieux sur le prix de la tonne triée est réglé à l'amiable. Pour 2003-2006, le prix s'établit à 160€ HT/tonne triée, induisant une économie de 6,3 M€ à laquelle s'ajoutent 400 000€ d'intérêts à percevoir sur les sommes consignées. À partir du 1^{er} janvier 2007, l'accord inclut une dégressivité du prix de la tonne triée.

Compte tenu des investissements réalisés par Astria pour mettre aux normes le complexe technique de Bègles (29,4 M€), la redevance incinération passe de 54€ à 73€ HT/tonne pour l'année 2006 et s'établit à 79€ HT pour 2007 et 2008. Malgré cette hausse, inférieure à la demande d'Astria (85€), la redevance de la Cub se situe dans le bas de la fourchette des tarifs pratiqués dans l'Hexagone. Une baisse des tarifs est prévue au-delà de 260 000 tonnes de déchets incinérés.

Le protocole fixe d'autres dispositions dont le gel des frais de siège pendant cinq ans.

• **L'assainissement des eaux usées et pluviales**

2008 ouvrant le dernier quinquennat du contrat d'affermage conclu pour 20 ans avec la Lyonnaise des Eaux, la Cub est très vigilante, notamment sur l'entretien et le renouvellement des

équipements. Profitant de la révision quinquennale prévue au contrat, elle a donc initié une procédure complète de révision. Un comité de suivi composé de sept élus a été créé et de nombreux échanges ont eu lieu. La première proposition de la Lyonnaise des Eaux, en décembre, constitue une avance notable et s'articule autour de trois axes principaux :

- un effort financier du délégataire avec 50 M€ d'investissements,
- le blocage des prix du service, hors actualisation, jusqu'au terme du contrat,
- la recherche de l'éco-exemplarité.

Plusieurs points restent à préciser avant la rédaction définitive de l'avenant qui devrait être adopté en 2008.

Les usagers ont la parole

Soucieuse d'améliorer la transparence entre les délégataires et les usagers de ses services publics, la Cub institue des comités d'usagers. Le premier, le Comité des usagers du service de l'eau, créé en 2007, comprend trois collèges composés à part égale de représentants de la Cub, du délégataire et d'associations.



Usine d'eau industrielle de Saint-Louis-de-Montferrand

27 communes en synergie

Complémentaires dans leurs compétences comme dans leurs budgets, la Communauté urbaine de Bordeaux et les 27 communes qui la composent dessinent ensemble le quotidien et l'avenir de l'agglomération bordelaise. Garante de la cohérence et de la réalisation du projet d'agglomération, la Cub cultive la concertation et développe le partenariat. Détentrice de compétences et de connaissances reconnues, elle favorise le rapprochement des services, le partage des informations et le transfert des expériences. Initiée en 2005, cette politique continue de monter en puissance dans de nombreux domaines.





Miroir d'eau à Bordeaux

La métamorphose des centres-villes et des quartiers

Dans le sillage des 37 opérations conjointes d'aménagement en cours sur l'agglomération, le cœur des 27 communes trouve un nouveau souffle urbain, économique, culturel et démographique.

À Pessac, où le centre-ville poursuit sa restructuration autour de l'arrivée du tramway, la Cub requalifie l'espace public. En 2007, les abords de la gare et de la station de tramway ont été aménagés et un « axe de convivialité » réservé aux cyclistes et aux piétons a été créé.

À Mérignac, les travaux de la ZAC centre-ville inscrits dans le projet d'ensemble orchestré par la ville, ont débuté. Tout comme à Saint-Aubin-de-Médoc, où le centre bourg se métamorphose autour d'un projet d'aménagement couvrant 50 hectares. Ou encore à Floirac, où le grand chantier de la ZAC des Quais a été ouvert. En 2013, ce nouveau quartier de la rive droite proposera notamment 955 logements, une nouvelle école, des commerces et services de proximité et un pôle d'activités. Cette opération intégrera de nombreux jardins et espaces paysagers.

Les études pré-opérationnelles d'aménagement ont été lancées sur les secteurs Chemin Long (Mérignac), Le Pontet (Pessac), Le Bourdieu – Bébian – Verdelet (Saint-Médard-en-Jalles/Saint-Aubin-de-Médoc/Le Taillan-Médoc), Le Chay (Le Taillan-Médoc) et Cares (Eysines). La Cub a désigné les aménageurs du centre bourg du Taillan-Médoc, de la ZAC centre-ville d'Ambarès-et-Lagrave, et de la ZAC Mairie Pont Rouge à Cenon.

Préparant les futures mises en chantier, les élus communautaires ont instauré le PAE⁽¹⁾

de Villenave-d'Ornon, approuvé le dossier de réalisation de la ZAC centre-ville à Blanquefort et validé un programme de 6 M€ de travaux sur les réseaux de la deuxième phase de la ZAC du Tasta à Bruges.

Après les acquisitions foncières réalisées par la Cub en fin d'année auprès de l'État et de Réseau Ferré de France (plus de 30 M€ au total), la concertation sur la première tranche de travaux de la ZAC Bastide 2 a été ouverte. 30 hectares ont été acquis à Saint-Louis-de-Montferrand (2,5M€). Des terrains ont été cédés au profit de l'Opac Aquitanis pour la construction de près de 400 logements à Villenave-d'Ornon.

Pour mieux coordonner leur action foncière, la Cub et les 27 communes ont conclu une convention qui précise les règles de cession/acquisition et les modalités financières des préemptions effectuées par la Cub pour le compte des communes.

38,4 M€
pour les opérations
d'aménagement urbain

Le renouveau des espaces publics

Chaque année, la Cub investit pour améliorer la fluidité et la sécurité de la voirie (2 570 km) et transformer les espaces publics en lieux de vie collective.

• En 2007, le programme « Voirie d'intérêt communautaire » 2003/2007 a bien progressé : une soixantaine de restructurations, requalifications, aménagements ou réaménagements

d'espaces publics ont été achevés, poursuivis ou lancés pour un montant de 27,7 M€. L'accent a porté en particulier sur les déplacements doux (7 M€ pour les cyclistes et piétons) et la sécurisation de la circulation dans les centres bourgs traversés par des itinéraires structurants. À Saint-Aubin-de-Médoc par exemple, 1,2 M€ ont été consacrés à la déviation de la route de Saint-Médard-en-Jalles.

• À Bordeaux, 17 M€ ont été investis dans la poursuite de l'aménagement des quais rive gauche. Le Jardin des lumières et des espaces à vivre, quai des Chartrons et quai de Bacalan, ont été rendus au public.

• 13,39 M€ ont été consacrés aux travaux concomitants du tramway. Outre ceux menés à Pessac, la Cub a achevé l'aménagement du cours Victor Hugo à Bordeaux et celui des espaces publics de Cenon (8 mai 1945), Floirac et Lormont (Cariet). L'aménagement des abords de la gare Saint-Jean a débuté.

• Deux grands chantiers de voirie primaire ont été mis en service : le premier tronçon de la liaison Pessac/Talence/Bordeaux dont les travaux avaient débuté en 2006 (coût 8,22 M€) et les avenues des 4 Ponts (Bruges) et du 11 novembre (Blanquefort) pour la desserte nord de l'agglomération.

• 17 M€ ont été crédités pour l'entretien du domaine public routier et de ses équipements : 904 carrefours à feux, 89 515 panneaux de signalisation, 2 801 barrières de sécurité.

54,22 M€ pour
l'aménagement et la
sécurisation de la voirie

⁽¹⁾Programme d'aménagement d'ensemble

TPU⁽¹⁾ et solidarité financière

Malgré une situation financière rendue délicate par la très faible évolution des concours financiers de l'État, les élus communautaires ont, pour la onzième année consécutive, gelé le taux de la TPU. Celui-ci s'établit à 25,52% en moyenne sur l'agglomération.

En application de ce dispositif qui assied la solidarité communautaire sur la performance de la ressource (311 M€ de recette de TPU en 2007, +3% par rapport à 2006), et conformément au principe acté par la Cub en 2006 d'une évolution a minima de 10% par an de la DSC⁽²⁾, 27,5 M€ ont été redistribués aux communes au titre de la DSC 2007. Avec une moyenne de plus de 40€ attribués par habitant, la Cub se classe parmi les communautés urbaines les plus redistributrices de France.

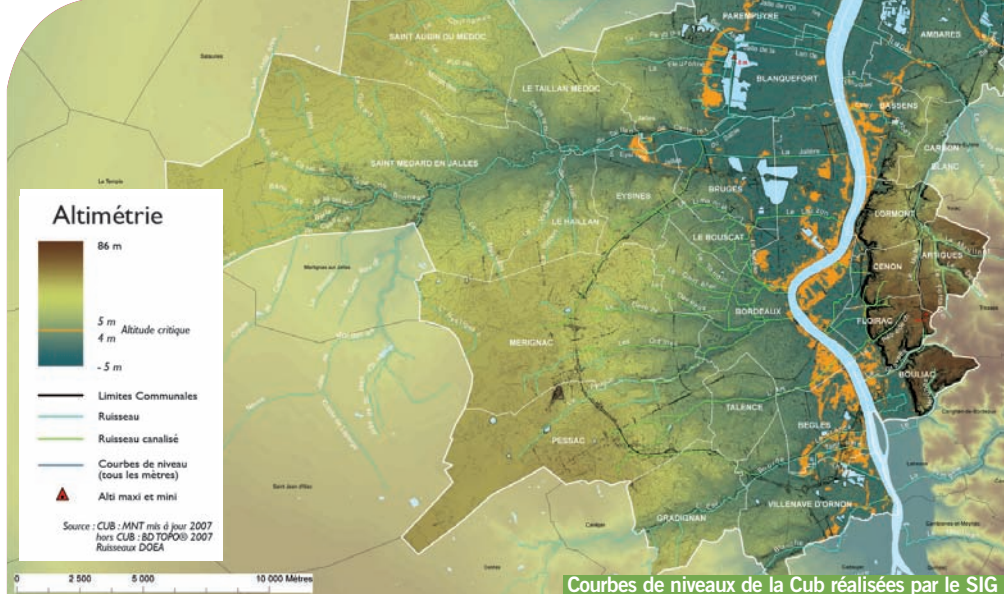
54 M€ ont par ailleurs été redistribués au titre de l'attribution de compensation, dotation légale qui compense les pertes fiscales induites par le passage à la TPU.

- 27,5 M€ redistribués aux communes au titre de la DSC
- 54 M€ au titre de l'attribution de compensation

Le partage des savoir-faire et des données

Engagée depuis deux ans dans un processus fort de partage des connaissances et des compétences, la Cub multiplie les initiatives.

Conformément à la directive européenne qui impose aux communes de cartographier les ambiances sonores de leur territoire, la Cub a proposé de partager les savoir-faire et données capitalisés depuis dix ans par ses services. La carte



Courbes de niveaux de la Cub réalisées par le SIG

sonore d'agglomération établie en 2003 sera complétée et les données collectées seront diffusées aux communes, charge à elles d'élaborer des plans de prévention du bruit sur leurs territoires.

Responsable de l'enrichissement et de la mise à jour du SIG⁽³⁾ d'agglomération, la direction des Données géoréférencées et la direction des Systèmes d'information ont poursuivi leur travail avec les communes. 52 056 objets ont été intégrés ou mis à jour. Deux nouveaux fonds documentaires ont été initialisés : Equipements publics et Réseau de chaleur des Hauts-de-Garonne, et trois autres sont en cours de constitution : Réseau très haut débit Inolia, Réseau hiérarchisé des voies et Géolocalisation des contribuables de la TPU. Les applications Espaces verts et Eclairage public de plusieurs communes ont été analysées et un modèle commun de données a été retenu. Les mises à jour 2007 ont été transmises aux communes dès août.

Diverses initiatives pour améliorer l'information et l'action des communes ont été développées comme la mission de conseil pour la gestion des AOS⁽⁴⁾ dans le cadre de projets immobiliers ou d'opérations aménagement. Une action a été lancée autour de l'information fiscale et financière communale. Elle a notamment donné lieu à la publication de deux recueils de données budgétaires ainsi qu'à la constitution de deux groupes de travail associant les services de la Cub et ceux des communes concernées, l'un pour l'étude fiscale et financière de la presqu'île d'Ambès, l'autre pour la mise à jour des données fiscales de la zone industrielle de Blanquefort.

Chef de file pour les fonds européens

Chef de file de la Politique de la ville depuis la signature avec l'État, en mars, du protocole relatif aux CUCS⁽⁵⁾ 2007/2009, la Cub a accompagné les treize communes de l'agglomération éligibles aux fonds FEDER⁽⁷⁾ au titre de l'appel à projets de développement durable des quartiers sensibles.

Elle a déposé un dossier unique pour les quartiers prioritaires des communes d'Ambarès-et-Lagrave, Bègles, Le Bouscat, Eysines, Mérignac, Pessac, Talence et Villenave-d'Ornon. La ville de Bordeaux et le GIP⁽⁶⁾ des Hauts-de-Garonne ont décidé de répondre de leur côté. La subvention européenne attendue est de 5 à 8 M€.

Cubecités, l'Intranet des élus et des services

Créé en 2005, l'Intranet d'agglomération Cubecités s'est enrichi de nouvelles rubriques pour l'information en temps réel des 27 communes et a renforcé les échanges entre les services communautaires et communaux. La rubrique Vie des assemblées informant les élus des travaux et décisions des instances communautaires a été étoffée. Un service d'échanges de service à service a été ouvert sous la rubrique SIG. Sa première application améliore l'échange d'informations sur la dénomination et la numérotation des voies.

La direction des Systèmes d'information de la Cub a également finalisé et testé Connecticub. Destiné aux élus communautaires, cet outil offrira dès 2008 de nouveaux moyens de travail partagés.

⁽¹⁾Taxe professionnelle unique - ⁽²⁾Dotation de solidarité communautaire - ⁽³⁾Système d'information géographique - ⁽⁴⁾Autorisation d'occupation des sols
⁽⁵⁾Contrats urbains de cohésion sociale - ⁽⁶⁾Groupement d'intérêt public - ⁽⁷⁾Fonds européen de développement régional

Répartition des dépenses par commune (montants mandatés en €)

Communes	Voirie d'intérêt communautaire	Travaux concomitants
Ambarès-et-Lagrave	603 702	
Ambès	11 412	
Artigues-près-Bordeaux	771 310	
Bassens	1 761 781	
Bègles	303 285	241 120
Blanquefort	72 868	
Bordeaux	3 959 038	6 463 269
Bouliac	11 499	
Le Bouscat	885 260	
Bruges	713 647	
Carbon-Blanc	499 843	
Cenon	937 813	1 840 891
Eysines	691 603	
Floirac	34 462	759 006
Gradignan	1 146 332	
Le Haillan	1 180 176	
Lormont	996 865	907 594
Mérignac	2 250 154	303 757
Parempuyre	1 006 296	
Pessac	120 234	2 727 182
Saint-Aubin-de-Médoc	442 202	
Saint-Louis-de-Montferrand	646 268	
Saint-Médard-en-Jalles	173 479	
Saint-Vincent-de-Paul	158 882	
Le Taillan-Médoc	701 941	
Talence	2 465 719	
Villeneuve-d'Ornon	2 617 605	
Opérations multi communes	2 496 283	
Opérations non affectées à une commune	79 691	151 724
Total	27 739 650	13 394 543

Opérations de voirie communautaire > 1 M (en M€)

Villeneuve-d'Ornon	Chemin de Leysotte	3,30
Talence	Cours de la Libération	2,92
Bordeaux	Avenue de la République	2,3
Mérignac	Avenue de l'Yser	2
Villeneuve-d'Ornon	Chemin de Couhins	1,9
Bassens	Liaison est-ouest	1,76
Bruges et Le Bouscat	Route du Médoc	1,70
Artigues-près-Bordeaux	Avenue de Techenev	1,55
Bordeaux	Place Amélie Raba Léon	1,5
Le Taillan-Médoc	Route de Soulac	1,5
Cenon	Cours Victor Hugo	1,45
Lormont	Giratoire Dupeyron/Lissandre	1
Parempuyre	Rue des Palus	1

⁽⁸⁾Zone d'aménagement concerté

La Garonne, patrimoine commun

Treize communes de l'agglomération baignées par la Garonne et la Dordogne participent au Plan Garonne de développement durable du fleuve et de ses berges. Une cinquantaine d'actions sont prévues, déjà pour moitié réalisées.

Les réalisations sont financées par la Cub à 100% lorsqu'elles relèvent de sa compétence et à 20% quand elles sont de compétence communale. En 2007, la Cub a notamment contribué à l'aménagement des berges à Lormont, entre le pont d'Aquitaine et la limite de Bordeaux, et réalisé à Bègles une piste cyclable en bordure de berge.

À la «communale»

Propriétaire de 21 écoles primaires et de 30 écoles maternelles, la Cub détermine avec les communes les chantiers de rénovation et de construction à entreprendre dans le cadre des ZAC⁽⁸⁾.

- Dans la continuité de la politique définie en 2006 de rétrocession des écoles aux communes après remise en état, deux études de restructuration ont été lancées pour les écoles Jean Jaurès et Cassagne à Cenon ainsi que pour l'école Louis Aragon à Floirac.

- 0,6 M€ ont été versés pour régler les soldes des marchés de construction du groupe scolaire Nuyens dans la ZAC Bastide. Cette réalisation a été couronnée en novembre par le prix d'architecture Equerre d'argent.

Avec les communes, la Cub a également assuré le transport scolaire de 8 800 élèves et collégiens.

De nouveaux cimetières

Un programme de travaux a été arrêté avec la commune d'Eysines en vue de l'aménagement d'une nécropole communale. La Communauté urbaine de Bordeaux participera également financièrement à l'extension du cimetière communal du Plantey à Gradignan.

la culture des partenariats

Responsable de l'avenir de l'agglomération bordelaise, la Communauté urbaine de Bordeaux inscrit son action dans une logique de réseaux de compétences et d'articulation interterritoriale.

Dépassant les frontières administratives, elle joue la carte de la cohérence des politiques locales et de la mise en synergie des investissements publics.

39^e métropole européenne, elle s'inscrit dans une dynamique d'échanges d'expériences qui contribue à enrichir son action et à partager ses acquis.



Aéroport de Bordeaux



Bastide rive droite

L'Europe, partenaire des grands projets

Le développement de l'agglomération, 39^e métropole européenne, ne saurait se concevoir sans l'aide de l'Union Européenne. De 2000 à 2006, la Cub a bénéficié de 22M€ de fonds FEDER⁽¹⁾ qui ont cofinancé une vingtaine de projets phares parmi lesquels le tramway, l'aménagement des quais rive gauche et de la ZAC⁽²⁾ Bastide, la réhabilitation du MIN de Brienne, l'usine d'eau industrielle de Saint-Louis-de-Montferrand ou encore l'étude sur la qualité de l'air de l'agglomération.

L'Europe soutient aussi la politique d'échanges d'expériences de la Cub via ses programmes de coopération décentralisée (réseau collaboratif des villes franco-vénézuéliennes ; mission à Riga-Lettonie dans le cadre du Printemps français en mars 2007) ou thématiques. En 2007, l'Europe a ainsi contribué à la création d'un réseau de cités durables auquel participe l'Agence locale de l'énergie de la Cub (programme Intelligent Energy Europe).

• 22 M€ de fonds FEDER pour 20 projets phares de la Cub

Pour l'avenir, la Cub dispose de trois ressources potentielles de cofinancements européens :

- des fonds FEDER 2007-2013 réduits (-10% pour l'Aquitaine) et pour lesquels l'Aquitaine a défini ses quatre axes prioritaires : compétitivité de l'économie et de la société de la connaissance, développement des TIC⁽³⁾, valorisation du potentiel énergétique

environnemental, développement durable de territoires spécifiques (littoral, quartiers sensibles...),

- du nouveau programme pour l'emploi financé par le Fonds social européen,
- des appels à projets spécifiques tels que Civitas pour les transports et Life+ pour l'environnement et le développement durable.

La Cub a répondu en 2007 à l'appel à projets européen pour le développement durable des quartiers sensibles et participe à l'élaboration d'un dossier de candidature sur les stratégies de développement de territoire coordonné par Bilbao.

Ensemble pour un développement territorial durable

La Cub, la Région et le Département intensifient leur collaboration et coordonnent leurs politiques territoriales pour mener à bien leurs projets d'aménagement et de développement durable dans l'agglomération.

Après l'adoption du CPER⁽⁴⁾ 2007/2013, les trois collectivités se sont réunies à huit reprises pour préparer le nouveau contrat d'agglomération 2007/2013. Deux protocoles d'accord ont été conclus avec le Département (en novembre) et la Région (en décembre). Préalables à l'élaboration des nouveaux contrats de territoire, ces accords poursuivent un même objectif : favoriser la mise en œuvre d'une politique de développement durable concertée et coordonnée.

Cette approche commune a déjà permis de déployer des actions conjointes. Soutenus par l'ADEME⁽⁵⁾, les trois partenaires ont installé l'Agence locale de l'énergie, lancé l'étude stratégique

et prospective pour la reconquête du fleuve et la redynamisation des territoires qui le bordent, et lancé l'étude d'une plate-forme de covoiturage mutualisée à laquelle participent également la ville de Bordeaux et la Préfecture de la Gironde. La Cub a intégré le comité de pilotage du réseau régional d'acheteurs publics responsables et s'est rapprochée du CAUE⁽⁶⁾ de la Gironde. Ce dernier est notamment chargé d'une mission technique dans le cadre de la démarche Réseau Nature et d'une mission de conseil et d'accompagnement pour le projet Parc des Jalles.

La solidarité locale en faveur du logement

Face à la crise du logement, la Cub et le Conseil général ont décidé de mettre en œuvre le droit opposable au logement et d'étudier la faisabilité d'un EPFL⁽⁷⁾.

La Cub a intégré pour le compte de l'État (délégation des aides à la pierre), le programme social thématique départemental en faveur des plus défavorisés. En 2007, elle a consacré 1 M€ prélevé sur ses crédits ANAH⁽⁸⁾ à des actions de lutte contre l'habitat indigne, de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées et de maîtrise des charges locatives.

La Cub a aussi apporté un soutien financier au PACT Habitat et Développement de la Gironde qui accompagne les projets immobiliers des particuliers et des collectivités territoriales et subventionné l'association pour l'accueil des gens du voyage en Gironde (AGV 33) qui intervient en appui des communes pour une politique d'accueil cohérente.

⁽¹⁾Fonds européen de développement régional - ⁽²⁾Zone d'aménagement concerté - ⁽³⁾Technologies de l'information et de la communication - ⁽⁴⁾Contrat de projets État/Région

⁽⁵⁾Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie ⁽⁶⁾Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement - ⁽⁷⁾Établissement public foncier local

⁽⁸⁾Agence nationale d'amélioration de l'habitat

La Cub et la Région ont conclu, en mars, une convention cadre pour le logement étudiant : plus de 50 000 étudiants doivent en effet se loger dans l'agglomération bordelaise. La Cub qui, de son côté, a prévu d'accompagner la réhabilitation de 1 800 logements d'ici 2009 et d'aider à la construction d'une centaine de logements neufs sur trois ans, s'engage par cette convention, à apporter une aide de 75€ pour tout mètre carré construit ou réhabilité, dans la limite de 1 500€/logement.

L'union autour des grands chantiers

Le développement économique de la métropole bordelaise et son attractivité sont aussi au cœur des partenariats locaux. En 2007, la Cub, la Région et le Département ont notamment mis l'accent sur le développement d'outils numériques compétitifs et complémentaires. Une convention a été conclue en octobre avec le Conseil général pour développer, via le syndicat mixte Gironde numérique, l'interopérabilité des réseaux communautaires et départementaux, et ainsi l'accès d'un territoire plus large à un confortable débit.

En novembre, la Cub et l'agence régionale Aquitaine Europe Communication ont décidé de créer, en 2008, un Observatoire du coût des télécommunications en agglomération.

Lancement d'une étude d'urbanisme sur l'aménagement du secteur Saint-Jean/Belcier

- Chacun dans sa compétence a apporté sa contribution financière et technique au développement des pôles de compétitivité mondiale de l'agglomération et à la réalisation de ses grands projets structurants. L'aménagement du pôle intermodal



d'échanges de la gare de Bordeaux Saint-Jean, l'un des plus grands chantiers du projet d'agglomération 2000/2015, a démarré. Une étude d'urbanisme, à laquelle la Cub contribue à hauteur de 73 000€, définira les objectifs d'aménagement de ce secteur et favorisera l'émergence d'un pôle tertiaire de premier plan. D'un montant global de 25 M€, ce pôle bénéficie d'un cofinancement qui réunit, aux côtés de la Cub (20%), l'Europe (25%) la SNCF (10%), le Conseil régional (20%) et le Conseil général (20%).

- Dans le secteur des transports, la Cub, la Région et le Département renforcent l'intermodalité de leurs réseaux. Une réflexion a notamment été poursuivie sur la faisabilité d'une tarification intégrée sur le territoire communautaire.

Coopération décentralisée : des réalisations concrètes

La Cub a conclu en 2005 un accord de coopération décentralisée avec quatre villes du Venezuela pour l'eau potable, l'assainissement, l'urbanisme et les transports. Cet engagement

solidaire s'est traduit en 2007 par plusieurs rencontres et réalisations. Ainsi, après deux ans de négociation, la ville de Lagunillas a pu créer une intercommunalité compétente pour l'eau potable.

Cette dynamique intercontinentale a aussi contribué au lancement du réseau collaboratif d'échanges entre les villes franco-vénézuéliennes créé avec le soutien de l'Europe. Forte de cette expérience positive, la Cub a établi de nouveaux contacts internationaux, notamment avec le Mexique, le Maroc, la Chine et le Portugal.

Dix-neuf délégations étrangères ont été reçues et plusieurs missions ont été effectuées à l'étranger afin de valoriser les différentes politiques communautaires d'aménagement durable, de transport, de déplacements alternatifs... La Cub a également participé, en novembre, à l'organisation des 2^{es} Rencontres franco-chinoises qui se sont tenues à Bordeaux.

19 délégations étrangères reçues



Projet de pôle intermodal Saint-Jean

Échanges d'expériences communautaires

Membres de l'Association des communautés urbaines de France

(ACUF), la Cub et ses partenaires ont été très actives en 2007.

Après quatre ans de réflexion et d'actions conjointes, les communautés urbaines ont notamment obtenu de l'État que soit mise en place une Commission intercommunale des impôts directs (article 83 de la LOF⁽¹⁾ 2008). Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, le groupe de travail de l'ACUF a rédigé une Charte de l'action territoriale durable des communautés urbaines.

Présenté le 18 octobre à Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie, de l'Aménagement et du Développement durable, ce document fixe les grands objectifs des agglomérations et pose la question des moyens, en termes de budget comme de marges de manœuvre.

La Cub a participé à plusieurs réunions de travail thématiques multilatérales ou bilatérales. Des échanges d'expériences, notamment fiscales et financières, ont été initiés avec la Communauté d'agglomération du Grand

Dax et celle du Sud-Est Toulousain. Un séminaire sur l'évaluation des PDU⁽²⁾ a été organisé en juin avec les représentants des agglomérations de Lille, Lyon et Grenoble. Cette étude comparative, première du genre, fait aujourd'hui référence.

Front uni contre les inondations

S'associant aux acteurs de la lutte contre les inondations, la Cub a décidé de s'impliquer à hauteur de 35% dans les études et travaux de protection réalisés sur son territoire.

Devenant ainsi partenaire à part entière des acteurs impliqués dans la gestion de ce risque (État, Département de la Gironde, communes), la Cub a notamment participé aux études d'élaboration d'un référentiel hydraulique de protection contre les crues sur l'estuaire de la Gironde. Elle a aussi renouvelé ses contributions financières (253 653 €) aux différents syndicats mixtes de lutte contre les inondations.



Pont rouge à Cenon

Bordeaux 2013 : tous partenaires

BORDEAUX 2013
CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE VILLE CANDIDATE

La Cub, comme le Conseil régional et le Conseil général, est partenaire de la mairie de Bordeaux, pour soutenir la candidature de Bordeaux au titre de capitale européenne de la Culture en 2013, titre qui sera partagé avec une ville slovaque.

Retenue en décembre 2007 parmi les 4 villes finalistes françaises (Toulouse, Lyon, Marseille), l'association Bordeaux 2013 a jusqu'en septembre 2008 pour convaincre le jury européen avant la désignation définitive qui sera connue à la fin de l'année 2008.

⁽¹⁾Loi d'orientation des finances - ⁽²⁾Plan des déplacements urbains

le compte administratif 2007

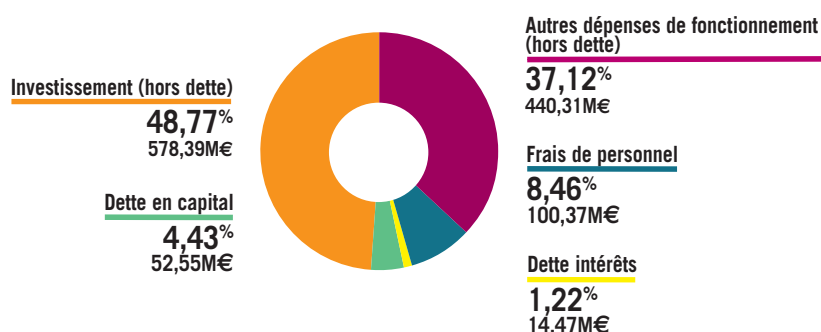
2007, une nouvelle année d'investissement record clôturant une mandature exceptionnelle

- Un volume de recettes et de dépenses encore très élevé.
- Des recettes de fonctionnement qui, après neutralisation de deux recettes exceptionnelles (soulte du Conseil général de la Gironde et remboursement TVA par la DGI⁽¹⁾) et des produits de cession, évoluent moins vite que les dépenses réelles de fonctionnement elles-mêmes retraitées tant sur 2007 que 2006 pour les rendre comparables entre les deux exercices.
- Un pourcentage de réalisation des crédits d'investissement de nouveau en très nette amélioration.
- Une nouvelle année d'investissement record clôturant une mandature exceptionnelle où la Cub, a mandaté, de 2001 à 2007 inclus, soit 7 ans, 2,546 Md€ d'investissement dont 47% (1,198 Md€) sur les trois derniers exercices [pour une moyenne annuelle sur la période de 364 M€ et 400 M€ sur les trois dernières années, 17% de la masse des investissements réalisés sur la période par les communautés urbaines (15,3 Md€)]. A titre de comparaison, de 1995 à 2000, soit 6 ans, la Cub avait mandaté pour 867 M€ d'investissement, soit près de 145 M€ en moyenne annuelle.
- La fonction de redistribution du budget communautaire.
- Un déficit global du réseau Tbc et un déficit structurel de nouveau en progression.
- Des dépenses de personnel dont l'évolution est la plus sensible depuis le début de la mandature mais dont le poids en euro par habitant se situe en dessous de la moyenne des communautés urbaines.
- Une évolution de la contribution au budget du SDIS⁽²⁾ encadrée par la loi.
- Des restes à réaliser en diminution sensible pour le troisième exercice consécutif.
- Un encours de dette en hausse pour la deuxième année consécutive.
- Une épargne brute et une épargne nette en légère progression.
- Un excédent d'actif équivalent à celui dégagé au compte administratif 2006.
- Des indicateurs financiers encore convenables mais ayant tendance à se dégrader.

⁽¹⁾Direction générale des impôts - ⁽²⁾Service départemental d'incendie et de secours

Dépenses - Grandes Masses Mouvements réels

Total : 1186,09 M€



Le compte administratif 2007 retrace les comptes de la sixième année de la mandature et du septième exercice sous le régime fiscal de la TPU⁽³⁾. Ce document comptable traduit en chiffres les actions menées par la Communauté urbaine de Bordeaux dans ses divers domaines de compétence, actions décrites dans la première partie du présent rapport d'activités. Ce compte administratif se caractérise par :

Un volume de recettes et de dépenses encore très élevé

En 2007, la Communauté urbaine confirme une fois de plus son rôle d'acteur économique de tout premier plan au service du développement local et du soutien de l'emploi.

Recettes et dépenses culminent à un niveau très élevé

Un montant de dépenses de 1.186.091.115,20€ (pour 1.223.229.394,40€ en 2006) et un montant de recettes de 1.367.682.936,15€ (pour 1.335.575.653,09€ en 2006), permettant de dégager :

- un résultat de clôture de 181.591.820,95€ en diminution de 30.754.437,74€ par rapport à celui de 2006 (212.346.258,69€),
- et un résultat net, après prise en compte des restes à réaliser, de 111.703.756,55€ pour 113.183.262,72€ en 2006.

Hors résultats antérieurs (101.882.109,97€) et hors recettes affectées aux dépenses de redistribution (89.267.584,56€) (versements de fiscalité aux communes et en faveur de la péréquation de TP au niveau départemental dans

le cadre du régime de TPU), les « recettes nettes » s'élèvent à 1.176.533.241,62€. Elles sont en augmentation de 1,37% par rapport à celles de 2006 (1.160.683.518,67€).

Hors résultats antérieurs (67.617.053,24€) et hors dépenses de redistribution (89.267.584,56€) les « dépenses nettes » s'élèvent à 1.029.206.477,30€. Elles sont en augmentation de 7,50% par rapport à celles de 2006 (957.420.504,89€).

Déduction du seul montant net redistribué, c'est-à-dire en tenant compte de l'attribution de compensation nette et non brute, les dépenses nettes s'établissent à 1.044.017.523,34€ (+7,42%).

Des recettes de fonctionnement les plus élevées de la mandature

Hors reprise des résultats de l'exercice précédent (77.956.237,29€), les recettes réelles de fonctionnement (855.970.849,78€) progressent, en première lecture, de 4,15% et après déduction de la part de recettes nécessaires à la couverture des dépenses de redistribution (89.267.584,56€), de 4,29% (766.703.265,22€) par rapport à 2006, situation plus favorable qu'entre 2006 et 2005 où les évolutions avaient été respectivement de 2,59% et de 2,44%.

Cependant, si des produits exceptionnels constitués par une soulte versée par le Conseil général de la Gironde et des restitutions de TVA par l'Etat ainsi que les produits de cession sont déduits des recettes de fonctionnement agrégées 2007, celles-ci évoluent respectivement de 2,03%, situation moins favorable qu'entre 2006 et 2005 où l'évolution avait été de 2,59%.

En 2007, le produit de la Taxe professionnelle (316.008.485€) évolue de 2,63% par rapport au produit perçu en 2006 (307.904.977€), le produit 2007 comprenant un montant de rôles supplémentaires de 5.144.926€ contre 5.450.934€ en 2006.

Hors rôles supplémentaires, l'évolution du produit de Taxe professionnelle (310.863.559€) est de 2,78% entre 2007 et 2006 (302.454.043€) pour 4,13% entre 2006 et 2005.

En 2007, l'évolution du produit de Taxe professionnelle s'est avéré plus faible que celle observée dans les onze communautés urbaines à TPU (produit de 2,26 milliards d'euros pour une progression de 3,46% (source base de données de l'ACUF).

En 2007, la part du produit de la Taxe professionnelle (316.008.485€) continue de diminuer dans les produits de fonctionnement (855.970.849,78€) (36,92% pour 37,47% en 2006 et 37,82% en 2005), la moyenne des communautés urbaines s'établissant en 2007 à 33,63% (source base de données ACUF).

Toutefois, en déduisant les recettes exceptionnelles déjà citées des produits de fonctionnement, la proportion de recettes de Taxe professionnelle remonte à 38,05%.

Il en est de même pour les dotations de l'Etat (DGF⁽⁴⁾ + DGD⁽⁵⁾ + compensations fiscales) (23,62% pour 24,51% et 25,05% en 2005) en raison de leur faible évolution (0,41% pour 0,36% en 2006 et 2,04% en 2005) du fait notamment de la très faible indexation de la DGF des communautés urbaines, maintes fois dénoncée par l'ACUF (Association des communautés urbaines de France) et de la réduction continue de la DCTP (Dotation de compensation de taxe professionnelle), variable d'ajustement des dotations et concours financiers de l'Etat.

Le produit de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) (64.626.664€ pour 62.887.431€ en 2006, (7,55% des produits de fonctionnement pour 7,65% en 2006) progresse à taux constants de 2,77% pour 4,40% en 2006 et 3,02% en 2005, progression moindre que l'évolution moyenne observée au niveau des communautés urbaines en 2007 (+3,74%).

⁽³⁾Taxe professionnelle unique - ⁽⁴⁾Dotations globales de fonctionnement - ⁽⁵⁾Dotations globales de décentralisation

En 2007, toutes les communautés urbaines perçoivent cette taxe qui a représenté un montant de 590 M€ pour 570 M€ en 2006. 10 sur 14 perçoivent cette taxe au budget principal et 4, dont la Cub, dans un budget annexe. (source base de données de l'ACUF).

Le produit du Versement transports (121.832.874,63€ en 2007) dont le taux a été porté depuis le 1^{er} janvier 2006 au taux maximum de droit commun, soit 1,80%, représente pratiquement 53% des recettes, en mouvements budgétaires, de la section de fonctionnement du compte administratif du budget annexe Transports pour 53,95% en 2006 et 49,56% en 2005. A taux constant, le produit évolue de 5,06% pour 5,28% en 2006 et 4,08% en 2005. Pour les treize communautés urbaines qui perçoivent le VT (735 M€ hors la CU de Lyon où le VT⁽¹⁾ est encaissé directement par le Sytral), la progression s'est avérée encore dynamique en 2007 (+5,02%) bien que légèrement plus faible qu'en 2006 (+5,09%) (source base de données de l'ACUF).

Une nouvelle année d'investissement record clôturant une mandature exceptionnelle

2,546 milliards d'euros, de dépenses d'équipement

2,546 milliards d'euros, c'est le montant exceptionnel de dépenses d'équipement réalisées au cours de la mandature dont 1,198 Md€ (47%) sur les trois derniers exercices.

Avec 475.395.345,13€ de dépenses d'équipement mandatées (fonds de concours et subventions d'équipement versés compris (18.184.687€), la Cub bat, en 2007, un nouveau record. Le montant atteint en 2006 (430.250.134,27€), (qui constituait le précédent record), est amélioré de plus de 10%. C'est, en outre, le deuxième exercice consécutif où les dépenses d'équipement mandatées sont au-dessus de 400 millions d'euros.

Avec 707,57€ par habitant en 2007, la Cub se situe, pour la deuxième année consécutive, bien au-dessus de la moyenne des investissements réalisés en 2007 par les communautés urbaines (432,90€ par habitant) (640,37€ en 2006 pour une moyenne communautaire de 421,05€).

Hors les sommes mandatées pour la réalisation du tramway au budget Transports, les dépenses d'investissement réalisées (subventions d'équipement et fonds de concours compris) s'élèvent à 287.694.620,57€ (pour 253.357.806,98€ en 2006).

Il s'agit là, également, d'un nouveau record pour les investissements hors tramway, le niveau d'investissement mandaté en 2006 étant amélioré de 13,55%. C'est donc, en volume, là aussi, le meilleur résultat enregistré depuis la création de la Cub.

Les crédits mandatés dans le domaine des transports, de la voirie, de l'assainissement EU/EP/Préservation du milieu naturel, de l'urbanisme, de l'habitat et de la Politique de la ville, du développement économique représentent en 2007, 443.798.435,76€ dans le total des investissements réalisés, soit 93,35% pour 94,12% en 2006 (404.932.268,61€) :

Un pourcentage de réalisation des crédits de nouveau en très nette amélioration

Là aussi, tout en étant encore perfectible, le taux de consommation des crédits d'équipement (64,03% pour 57,45% en 2006), est nettement amélioré. Il est augmenté de près de 7 points et correspond au meilleur millésime enregistré depuis au moins l'année 2000. Des pourcentages de réalisation de crédits de plus de 80% étant plus rares dans certains domaines, la palme revenant à la deuxième phase du tramway avec plus de 97% de crédits mandatés et 100% de crédits utilisés.

Sur les quatre dernières années, le pourcentage global de consommation des crédits amélioré de près de 20 points.

La fonction de redistribution du budget communautaire

L'adoption du régime fiscal de la Taxe professionnelle unique a eu pour effet d'amplifier la fonction de redistribution de la Communauté urbaine. Ainsi, en 2007, les dépenses dites « de redistribution » s'élèvent à 89.267.585€ pour 86.702.481€ en 2006.

- 54.534.357,55€ au titre de l'attribution de compensation versée à certaines communes.
- 27.500.000,01€ mandatés aux communes au titre de la Dotation de solidarité communautaire (DSC).
- 7.233.227,00€ prélevés sur le produit de Taxe professionnelle au profit du FDPT (Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle).

Le montant d'attribution de compensation versé à la Communauté urbaine par certaines communes s'est élevé à 14.478.965€ d'où, pour ce poste, une charge nette pour la Communauté urbaine de 40.055.393€ et un total net de charges de redistribution de 74.788.620€ (40.055.393€ +27.500.000€ +7.233.227€) pour 72.223.516€ en 2006.

En 2007, la Communauté a fait évoluer de 10% l'enveloppe globale de Dotation de solidarité communautaire (DSC) représentant une dotation moyenne de 40,29€ par habitant pour 36,89€ en 2006).

En 2007, les communautés urbaines ont servi à leurs communes membres un montant global de DSC de 165,121 M€, en diminution de 0,04% par rapport au volume de la DSC 2006 et (165,187 M€) représentant un montant moyen de dotation de 26,38€ par habitant (source base de données de l'ACUF).

Cette diminution s'explique pour l'essentiel par la baisse de la DSC de la CU de Marseille qui a diminué sa dotation de près de 48% en la faisant passer de 23,867 M€ à 12,460 M€.

Abstraction faite de la DSC de la CU de Marseille sur les années 2006 et 2007, le volume de la dotation des autres communautés urbaines évolue globalement de 8,03%, celle servie par notre établissement figurant parmi les dotations progressant le plus fortement (source base de données de l'ACUF).

Des dépenses de fonctionnement évoluant plus vite que l'inflation mais en décroissance par rapport à 2006

Hors résultats antérieurs, les dépenses réelles de fonctionnement (554.656.861,23€) progressent, en première lecture, de 0,51%. Hors dépenses de redistribution (89.267.584,56€), elles évoluent de 0,05% et hors dépenses nettes de redistribution (74.788.619,56€) de 0,05% (479.868.241,67€).

Mais après neutralisation, sur les exercices 2006 et 2007, notamment des dépenses exceptionnelles

⁽¹⁾Versement transport

de gestion, des dépenses à comptabilité de stocks des lotissements et ZAC, des fonds de concours et des subventions d'équipement acquittés en section de fonctionnement, des primes attribuées dans le cadre de concours sur 2006, ces mêmes dépenses réelles de fonctionnement progressent de 3,66% par rapport à 2006 au lieu de 0,51%, en première lecture.

Les dépenses courantes de fonctionnement (autres que celles déjà individualisées) diminuent, au premier abord, de 3,43% mais après divers retraitements tant sur 2006 que sur 2007, pour les rendre au maximum comparables, augmentent de 2,42%.

Les dépenses courantes de fonctionnement augmentent de 2,42%

Un déficit global du réseau Tbc et un déficit structurel de nouveau en progression

En augmentation de 2,59% pour 1,07% en 2006, le déficit global du réseau Tbc s'élève en 2007 à 95.030.541€ pour 92.633.563€ en 2006.

Ce déficit résulte de la différence entre une contribution forfaitaire (bus+tramway) versée au délégataire de 133.867.134€ (+4,57%) et des recettes d'exploitation de 38.836.593€ (+9,76%).

Le déficit structurel, c'est-à-dire hors les effets du volet des incitations tarifaires et des mesures sociales chiffrées à 24.120.752€, s'établit fin 2007 à 70.909.789€ pour 69.390.354€ fin 2006, soit une augmentation de 2,19% après une réduction de 1,94% fin 2006 et de 2,71% fin 2005.

Des dépenses de personnel en évolution sensible mais dont le poids en euro par habitant se situe en dessous de la moyenne des communautés urbaines

Si, tous budgets confondus, les dépenses de personnel (95.713.454,83€) avaient enregistré, en 2006, l'évolution la plus faible depuis le début de la mandature (+2,51%), il n'en est pas de même en 2007, où avec une progression de 4,87%, ce poste (100.372.412,51) enregistre l'évolution la plus sensible de la mandature consécutive notamment à l'application d'une succession de décrets statutaires à fort impact financier ainsi qu'à revalorisation des régimes indemnitaires. Sur

les exercices 2006 et 2007, l'évolution moyenne ressort à 3,75%.

Cette évolution est, par ailleurs, plus faible que la moyenne des communautés urbaines (+ 6,37%) en 2007.

Les dépenses de personnel représentent une charge de 149€ par habitant (Insee 1999) pour une moyenne communautaire de 202€ (source base de données de l'ACUF).

Une évolution de la contribution au budget du SDIS⁽²⁾ encadrée par la loi

Conformément à la loi, cette contribution (51.635.618,08€) a suivi, en 2007, la variation de l'indice des prix à la consommation (+2,10% pour +1,78%, 2,40% en 2005 et 2,04% en 2004). La contribution versée par la Cub a représenté un montant par habitant de 75,27€ pour une moyenne des communautés urbaines de 36,58€ par habitant (source base de données de l'ACUF).

Des restes de dépenses d'équipement à réaliser en diminution sensible pour le troisième exercice consécutif

Grâce aux efforts déployés, la Cub enregistre pour la troisième année consécutive une diminution sensible de ses restes à réaliser.

Bien qu'encore élevés (260,9 M€), ces restes sont en diminution depuis 2005.

Les restes à réaliser de recettes (213,7 M€) qui seront reportés au budget supplémentaire 2008 sont composés à près de 92% (196,2 M€) de restes à réaliser d'emprunts gagés par des lettres ou contrats de réservation de crédits négociés auprès d'établissements financiers.

Un encours de dette en hausse pour la deuxième année consécutive

Comme prévu, l'encours de dette est reparti à la hausse et remonte rapidement (566,7 M€ au 31.12.2007, pour 474,5 M€ au 31.12.2006 et 395,2 M€ au 31.12.2005) avec 143,4 M€ d'emprunts souscrits en 2007, dont 115 M€ affectés au financement des investissements (pour 136,7€ en 2006 et 10,6 M€ en 2005).

Un ratio d'endettement se situant fin 2007 autour de 2,2 ans

L'annuité de la dette acquittée en 2007 s'élève à 67 M€ pour 69,979 M€ en 2006 et les frais financiers (14,5 M€) progressent, quant à eux, de 36,69% par rapport à ceux acquittés en 2006 (10,6 M€)

Ces derniers représentent, cependant, 1,72% des recettes de fonctionnement hors produits de cession pour 1,32% de ces mêmes recettes en 2006.

En première lecture, le ratio global de capacité de désendettement ressort fin 2007 à 1,88 année pour 1,76 année en 2006 et 1,40 année en 2005.

Toutefois, après divers retraitements effectués pour notamment neutraliser des produits exceptionnels susceptibles de donner une fausse image de la situation financière de la Cub, ce ratio s'établit à 2,18 années, la moyenne des communautés urbaines se situant en 2007 à 5 années. Ce ratio ne prend en compte que les seuls emprunts souscrits et non ceux restant à mobiliser.

Une épargne brute et une épargne nette en légère progression

En flux agrégés (budget principal + budgets annexes) et à données comparables, après neutralisation de recettes exceptionnelles et hors produits de cession, l'épargne brute (260,4 M€) et l'épargne nette (207,8 M€) représentent respectivement 31,95% et 25,50% des recettes réelles de fonctionnement pour 31,40% et 24,27% en 2006).

Un excédent d'actif équivalent à celui dégagé au compte administratif 2006

Toutes sections confondues, le niveau d'excédent d'actif disponible et utilisable au budget supplémentaire 2008 s'élève à 71.550.765€ (pour 70.574.049€ en 2006 et 66.444.645€ en 2005). Il se répartit à raison de 14.959.233€ en section d'investissement et de 56.591.532€ en section de fonctionnement et pourra servir à financer des dépenses nouvelles et à réduire les prévisions de réalisation d'emprunts au budget supplémentaire.

⁽²⁾Service départemental d'incendie et de secours

Budgets agrégés de la Cub

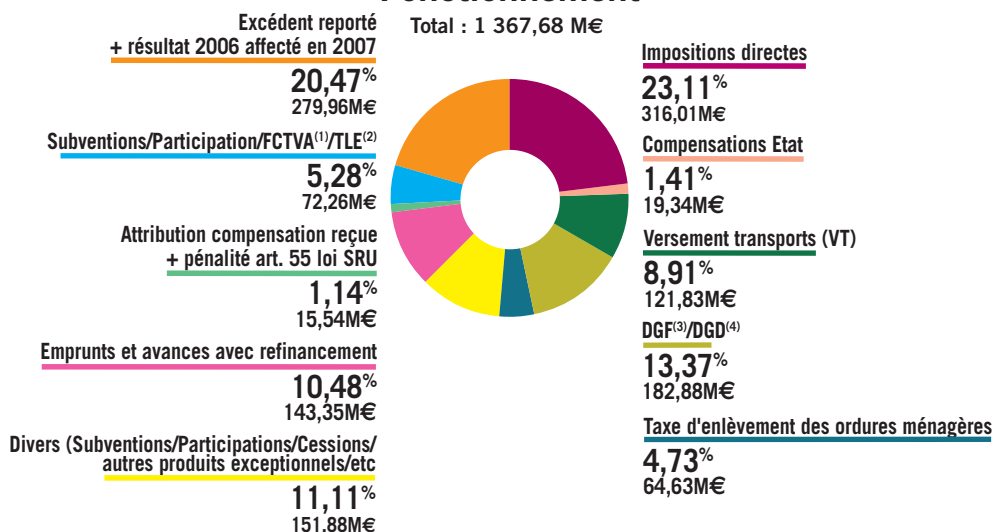
(Budget principal et budgets annexes)

Données diffusées en euros	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	664 955 065,00	692 088 386,74	740 619 620,14	753 868 860,93	801 050 599,61	821 834 234,54	855 970 849,78
Dont : produits fiscaux	378 552 394,44	394 582 577,88	431 534 335,03	310 611 195,96	326 346 077,29	328 931 429,64	335 350 643,09
Versement transports	74 230 474,98	77 642 819,97	81 852 384,54	91 130 730,67	107 085 717,40	115 962 476,28	121 832 874,63
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	48 746 118,11	52 403 911,25	55 731 574,00	58 474 296,00	60 237 982,00	62 887 431,00	64 626 664,00
Attribution de compensation versée par communes	15 003 224,14	14 776 580,69	14 494 191,95	14 139 820,00	14 478 965,00	14 478 965,00	14 478 965,00
Pénalité versée par communes art. 55 loi SRU (logements sociaux)		419 387,24	1 165 245,27	1 193 849,43	1 425 849,87	1 479 631,00	1 058 942,99
Produits de cessions	8 301 210,93	11 193 017,87	16 544 958,70	20 904 126,04	19 296 348,35	17 351 731,56	15 480 393,01
Remboursement par l'Etat de TVA versée à tort par la Cub							16 815 238,62
Soulte versée par le CG 33 pour transfert à Cub voirie départementale							8 473 500,00
DEPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT	437 403 508,24	474 846 967,14	503 306 762,33	518 404 971,95	534 576 104,04	541 473 791,57	540 353 588,53
Dont : personnel	79 748 393,85	82 709 752,17	85 999 325,53	90 036 450,24	93 369 515,76	95 713 454,83	100 372 412,51
Prix forfaitaire d'exploitation y compris TP réseau transports	91 075 329,63	101 855 441,00	109 127 669,00	117 258 175,00	119 051 910,08	131 841 344,74	134 091 616,22
Contribution financière au SDIS	45 277 358,12	46 679 039,27	47 552 747,25	48 524 518,51	49 689 106,95	50 573 573,05	51 635 618,08
Attribution de compensation versée aux communes	50 177 408,12	52 037 186,09	58 900 908,43	55 700 425,87	54 446 236,62	54 450 051,71	54 534 357,55
Prélèvement sur TP au profit du FDPTP	11 268 814,72	11 268 815,00	7 924 650,00	6 811 785,00	7 230 890,00	7 252 429,00	7 233 227,00
Dotations de solidarité communautaire	7 763 313,75	12 039 500,00	15 600 000,00	21 717 105,38	21 720 365,38	25 000 000,00	27 500 000,01
Subvention d'équipement & fonds de concours	24 895 093,44	26 812 123,12	26 773 730,52	16 631 682,43	27 236 437,74	204 422,90	167 255,10
RESULTAT BRUT	227 551 556,76	217 241 419,60	237 312 857,81	235 463 888,98	266 474 495,57	280 360 442,97	315 617 261,25
Intérêts (avec paiement ICNE en N+1 compris)	14 706 443,25	14 611 005,18	14 789 527,37	11 989 546,19	10 930 881,17	10 586 316,51	14 470 527,80
EPARGNE BRUTE	212 845 113,51	202 630 414,42	222 523 330,44	223 474 342,79	255 543 614,40	269 774 126,46	301 146 733,45
Remboursement dette	67 689 434,69	65 340 275,98	64 712 073,04	66 057 276,37	62 105 375,13	57 392 883,46	52 546 799,94
Indemnités et remboursements sur autofinancement	1 850 155,08			330 811,75			
AUTOFINANCEMENT COURANT	143 305 523,74	137 290 138,44	157 811 257,40	157 086 254,67	193 438 239,27	212 381 243,00	248 599 933,51
Ressources d'investissement	101 359 680,65	120 148 948,54	149 830 174,81	117 879 360,02	86 253 671,09	219 574 172,52	231 748 774,34
Dont : emprunts et avances	65 126 674,25	56 217 240,96	66 931 374,61	60 000 000,00	10 637 200,00	136 695 600,00	143 347 200,00
Dont : emprunts refinançant indemnités	0,00	0,00	1 309 671,71	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses réelles d'investissement (- compte 16)	270 586 633,36	334 568 991,72	364 851 629,84	296 259 821,17	271 729 609,76	434 669 994,06	511 103 145,59
Dont : Dépenses d'équipement (20, 21, 23 & 204 à compter de 2006)	267 084 604,30	333 276 950,58	361 417 541,54	291 006 236,19	265 262 183,68	430 045 711,37	475 228 090,03
Pour mémoire : Dépenses d'équipement avec Subvention d'équipement en section de Fonctionnement	291 979 697,74	360 089 073,70	388 191 272,06	307 637 918,62	292 498 621,42	430 250 134,27	475 395 345,13
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-25 921 428,97	-77 129 904,74	-57 210 197,63	-21 294 206,48	7 962 300,60	-2 714 578,54	-30 754 437,74
FONDS DE ROULEMENT INITIAL (CORRIGÉ)	388 654 274,41	362 732 845,45	285 602 940,74	228 392 743,11	207 098 536,63	215 060 837,23	212 346 258,69
FONDS DE ROULEMENT FINAL	362 732 845,44	285 602 940,71	228 392 743,11	207 098 536,63	215 060 837,23	212 346 258,69	181 591 820,95
RATIOS							
Épargne brute/produits de fonctionnement	32,01%	29,28%	30,05%	29,64%	31,90%	32,83%	35,18%
						31,38%	33,99%
Autofinancement courant/produits de fonctionnement	21,55%	19,84%	21,31%	20,84%	24,15%	25,84%	29,04%
Annuité de la dette/produits de fonctionnement	12,39%	11,55%	10,73%	10,35%	9,12%	8,27%	7,83%
EMPRUNTS EXERCICE / DEPENSES EQUIPEMENT	24,38%	16,87%	18,52%	20,62%	4,01%	31,79%	30,16%
FDR/(charges courantes fonctionnement + annuité dette) en jours	251	185	141	125	127	125	108
Autofinancement brut/ recettes de fonctionnement agrégées	32,01%	29,28%	30,05%	29,64%	31,90%	32,83%	35,18%
Encours dette au 31/12 de l'ex/Recettes fonctionnement agrégées	69,08%	65,06%	61,35%	59,42%	49,34%	57,74%	66,20%
Encours dette au 31/12 de l'ex/Épargne brute (années)	2,16	2,22	2,04	2,00	1,55	1,76	1,88
Encours dette au 31/12 de l'ex/Épargne brute (années) en ne tenant pas compte des subventions équipement et fonds de concours	1,93	1,96	1,82	1,87	1,40	1,76	1,88
Encours dette au 31/12 de l'ex/Épargne brute (années) (hors produits de cessions)	2,25	2,35	2,21	2,21	1,67	1,88	1,98
Encours dette au 31/12 de l'ex/Épargne brute (années) (hors produits de cessions et produits exceptionnels (Rembt par l'Etat TVA versée à tort par la Cub et Soulte versée par le CG33 pour transfert voirie départementale))							2,18

Recettes

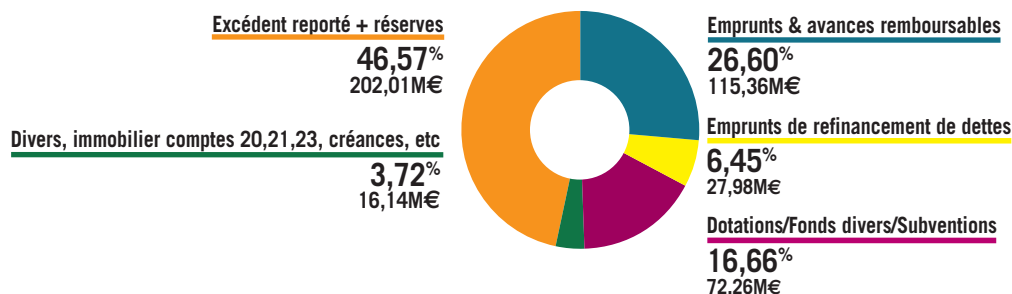
Fonctionnement

Total : 1 367,68 M€



Investissement

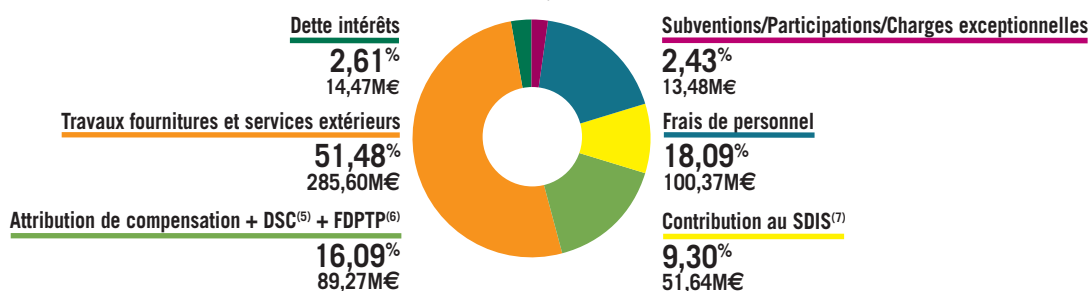
Total : 433,76 M€



Dépenses

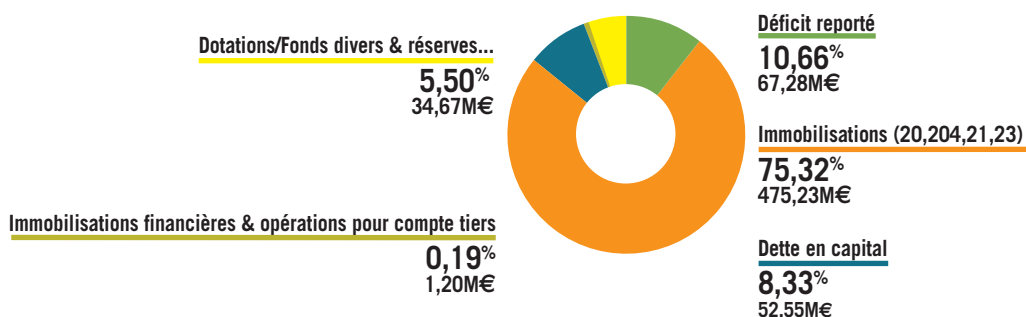
Fonctionnement

Total : 555,16 M€



Investissement

Total : 630,93 M€



⁽¹⁾Fonds de compensation de la TVA - ⁽²⁾Taxe locale d'équipement - ⁽³⁾Dotation globale de fonctionnement - ⁽⁴⁾Dotation globale de décentralisation

⁽⁵⁾Dotation de solidarité communautaire - ⁽⁶⁾Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle - ⁽⁷⁾Service départemental d'incendie et de secours

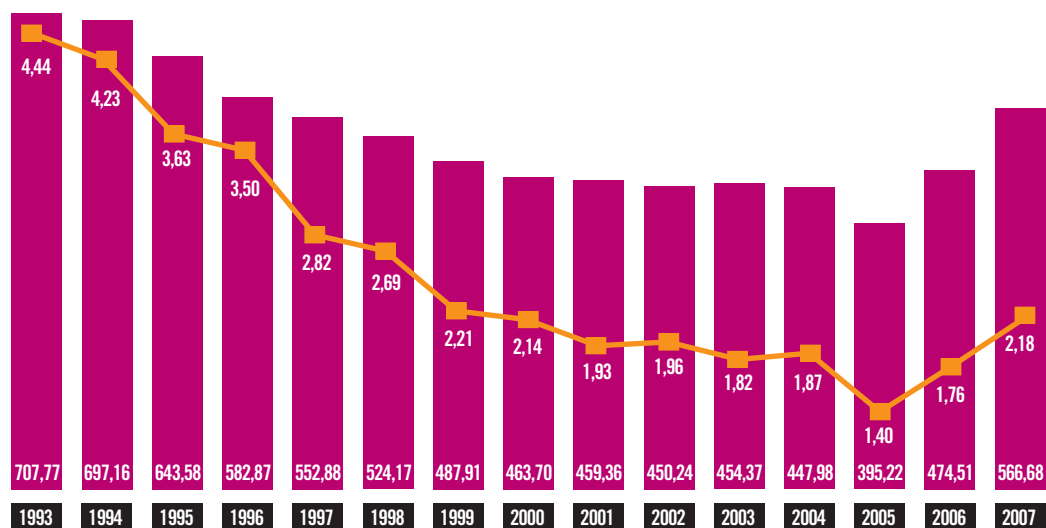
Données synthétiques de la situation financière de la Cub

(tout budget confondu - budget principal & budgets annexes)

Articles 13 & 15 de la loi du 6 février 1992 - Décret n° 93-570 du 27 mars 1993

			Mouvements réels			Population : 671 875 habitants Recensement 1999		
N° Ratio	RATIOS	CA 2005	CA 2006	CA 2007	Observations	CA 2005	CA 2006	CA 2007
1	Service rendu Dépenses réelles de fonctionnement en € Population	812	822	826	Avec fonds de concours et subvention d'équipement mandatés en section de fonctionnement jusqu'en 2005. Donc ratio non comparable à partir de 2006.	545 506 985,21 671 875	552 060 108,08 671 875	554 824 116,33 671 875
2	Recettes de fonctionnement & capacité d'épargne Produit des impositions directes en € Population	451	458	470		302 946 660,00 671 875	307 904 977,00 671 875	316 008 485,00 671 875
3	Recettes de fonctionnement & capacité d'épargne Recettes réelles de fonctionnement en € Population	1 192	1 223	1 274		801 050 599,61 671 875	821 834 234,54 671 875	855 970 849,78 671 875
4	Effort d'équipement & financement Dépenses d'équipement brut en € Population	386	599,26	671,83	Taux d'équipement Comptes 21 et 23	259 611 328,90 671 875	402 630 226,60 671 875	451 386 916,65 671 875
5	Charge de la dette Encours de la dette au 31 décembre de l'exercice en € Population	588	706	843		395 221 981,24 671 875	474 512 115,29 671 875	566 678 452,00 671 875
6	Recettes de fonctionnement & capacité d'épargne Dotation globale de fonctionnement (DGF) en € Population	259	263	267		173 754 523,00 671 875	176 741 934,00 671 875	179 172 409,00 671 875
6 bis	Recettes de fonctionnement & capacité d'épargne Dotation globale de fonctionnement (DGF) en € Population DGF (Avec résidences secondaires)	256	259	260		173 754 523,00 671 875	176 741 934,00 671 875	179 172 409,00 671 875
7	Service rendu Dépenses de personnel x 100 en € Dépenses réelles de fonctionnement	17,12%	17,34%	18,09%		93 369 515,76 545 506 985,21	95 713 454,83 552 060 108,08	100 372 412,51 554 824 116,33
8	Recettes de fonctionnement & capacité d'épargne Contributions directes en € Potentiel fiscal	83,29%	80,69%	80,58%	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (*) Sur la base du Potentiel fiscal et population figurant sur fiche DGF année N +1	(*) 302 946 660,00 363 716 812,94	(*) 307 904 977,00 381 590 889,75	(*) 316 008 485,00 392 163 955,85
9	Recettes de fonctionnement & capacité d'épargne Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement annuel dette en capital en € Recettes réelles de fonctionnement	75,85%	74,16%	70,96%	Hors renégociation de dette en capital	607 612 360,34 801 050 599,61	609 452 991,54 821 834 234,54	607 370 916,27 855 970 849,78
10	Effort d'équipement & financement Dépenses d'équipement brut en € Recettes réelles de fonctionnement	32,41%	48,99%	52,73%	Taux d'équipement	259 611 328,90 801 050 599,61	402 630 226,60 821 834 234,54	451 386 916,65 855 970 849,78
11	Charge de la dette & marge de manœuvre Encours de la dette au 31 décembre de l'exercice en € Recettes réelles de fonctionnement	49,34%	57,74%	66,20%		395 221 981,24 801 050 599,61	474 512 115,29 821 834 234,54	566 678 452,00 855 970 849,78
	Charge de la dette & marge de manœuvre Encours de la dette au 31 décembre de l'exercice en € Autofinancement brut	1,40	1,76	1,88	Autofinancement brut en ne tenant pas compte des dépenses de fonds de concours et subvention d'équipement mandatés en fonctionnement jusqu'en 2005	395 221 981,24 282 780 052,14	474 512 115,29 269 978 549,36	566 678 452,00 301 146 733,45

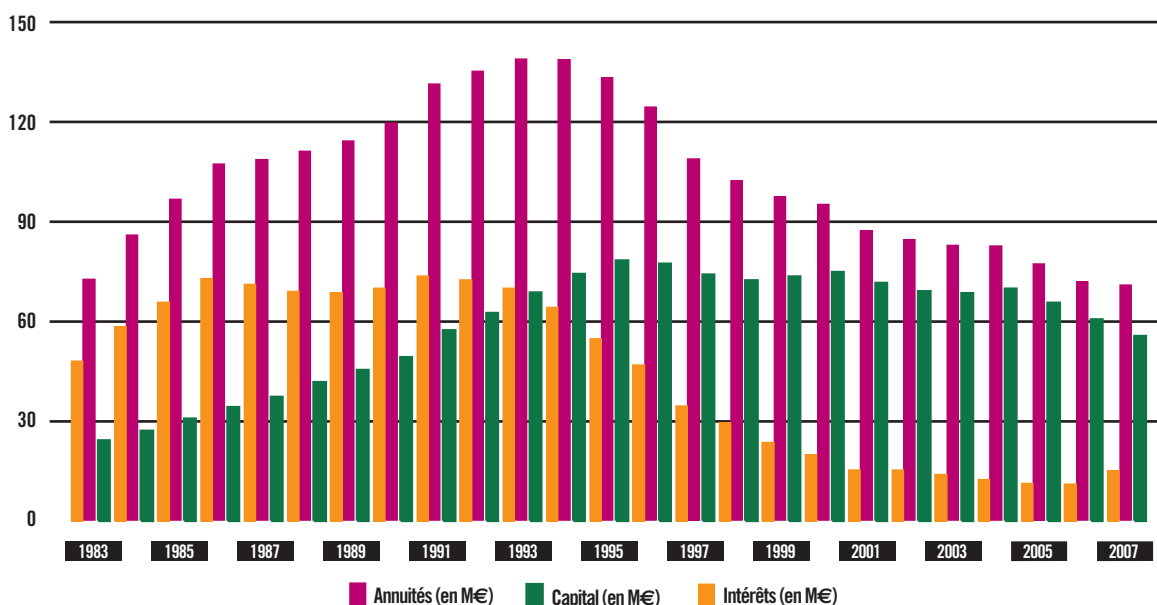
Encours de la dette et Capacité d'autofinancement



■ Encours au 31/12 de l'exercice (en M€)

■ Charge de la dette en années de Capacité d'autofinancement au compte administratif

Evolution des annuités de la dette communautaire

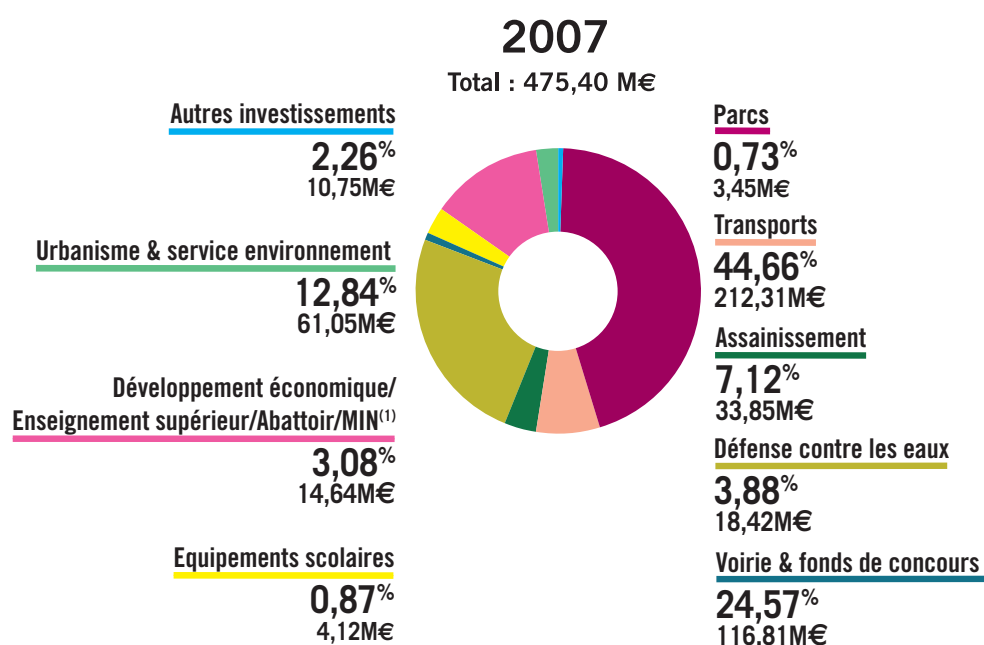
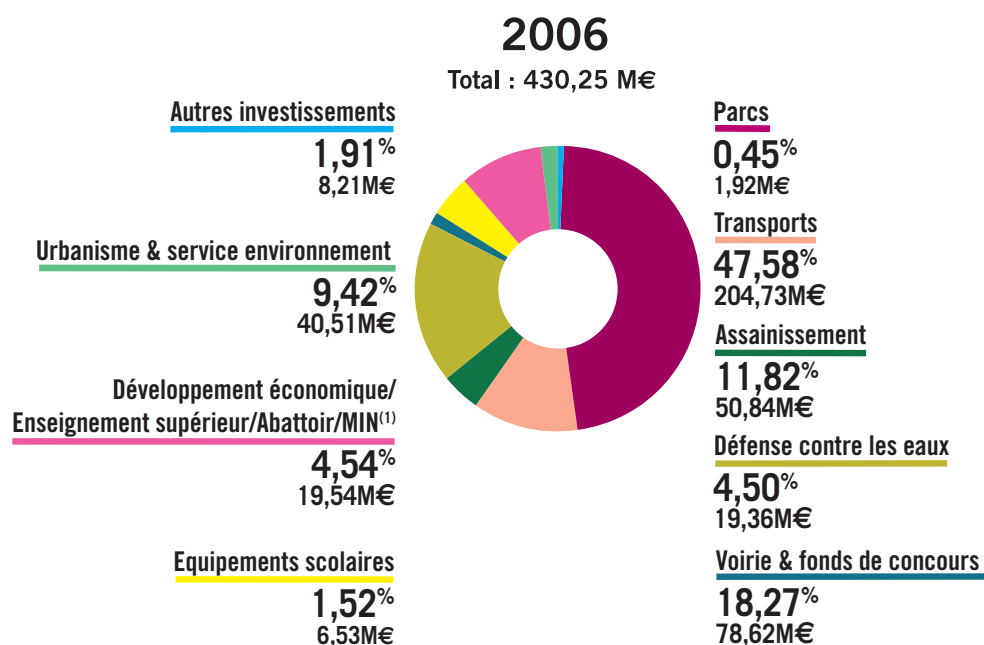


■ Annuités (en M€) ■ Capital (en M€) ■ Intérêts (en M€)

Dépenses d'équipement mandatées de 2001 à 2007 inclus

DEPENSES DOMAINES D'ACTION (en euros)	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	TOTAL
Budget principal TTC								
Cimetières	547 275,89	322 889,75	1 238 032,26	365 998,61	717 685,99	429 830,09	768 207,33	4 389 919,92
Développement économique	2 835 450,61	6 178 115,04	4 602 747,00	7 156 531,76	8 016 430,54	5 249 737,50	4 870 032,84	38 909 045,29
Enseignement	1 054 923,96	6 546 631,45	5 875 743,34	4 369 002,60	7 032 558,61	6 527 567,45	4 121 456,50	35 527 883,91
Administration générale - moyens	5 903 288,36	6 075 510,88	9 045 145,66	9 068 857,25	8 922 323,34	6 000 080,58	8 546 655,67	53 561 861,74
Urbanisme et Habitat	18 395 432,99	28 962 255,07	30 985 188,90	32 057 421,20	29 535 666,65	29 689 798,30	47 528 160,17	217 153 923,28
Incendie et secours	537 257,24	313 124,10	311 308,41	110 402,16	505 356,27	415 947,74	530 346,45	2 723 742,37
Halles et marchés	921 553,92	3 849 868,16	490 989,02	2 937 108,68	6 344 524,50	6 636 630,51	1 336 724,98	22 517 399,77
Ordures ménagères (bâtiments compris)	3 890 667,73	4 453 652,08	3 089 856,56	4 295 924,61	4 316 763,93	5 147 386,56		25 194 251,47
Assainissement pluvial	20 682 557,73	14 841 342,81	18 210 850,11	11 996 676,63	26 014 095,63	19 271 045,52	18 028 110,08	129 044 678,51
Autres transports (transports fluviaux, maritimes, aériens)					263 864,02	300 789,96	524 187,01	1 088 840,99
Transports (aménagement de voirie)	3 768 136,41	2 558 886,74	1 508 931,58	3 733 681,56	4 855 710,81	2 125 439,06	3 576 830,21	22 127 616,37
Voie	68 482 939,08	64 096 549,97	74 119 980,56	65 224 426,06	57 678 666,42	71 993 760,15	110 453 065,24	512 049 387,48
Voie (bâtiments)	1 500 763,32	327 334,70	1 792 279,94	866 514,60	551 638,26	606 997,74	659 178,03	6 304 706,59
Autres réseaux	121 782,07	610 737,49	248 690,20	195 890,75	199 133,34	358 953,65	722 684,87	2 457 872,37
Eau et action contre la pollution	0,00	80 094,65	181 250,89	185 516,66	110 246,70	178 655,15	373 671,54	1 109 435,59
Eau industrielle								
Budget principal - Total Investissements directs	128 642 029,31	139 216 992,89	151 700 994,43	142 563 953,13	155 064 665,01	154 932 619,96	202 039 310,92	074 160 565,65
Budgets annexes								
Déchets ménagers et assimilés (TTC)							6 505 197,24	6 505 197,24
Restaurants administratifs (HT) et Régie		1 455 399,50	689 501,41	33 004,51	28 618,46	134 559,93	2 828,00	2 343 911,81
Abattoir (TTC)	16 843,63	68 247,05	74 194,86	88 094,37	18 927,90	11 819,98	33 514,91	311 642,70
Parcs de stationnement (HT & TTC à partir du 01/04/05)	1 258 157,75	5 486 232,80	6 599 169,04	4 289 558,99	565 870,94	1 713 776,59	3 281 714,29	23 194 480,40
Transports (HT) Réseau de bus	15 500 080,61	4 809 124,60	14 999 578,34	1 089 668,35	485 838,37	23 343 979,53	23 510 524,38	83 738 794,18
Transports (HT) TCSP puis Tramway	96 229 828,34	147 633 080,07	155 777 105,87	116 061 660,15	70 469 834,59	176 892 327,29	187 710 724,56	950 774 560,87
Assainissement (TTC à partir de 1997)	19 190 702,53	28 835 527,45	30 916 931,78	26 668 588,12	36 086 564,63	50 791 566,96	33 844 176,61	226 334 058,08
Service d'assainissement non collectif (SPANC) (HT)						45 131,27	1 534,98	46 666,25
Crématorium (TTC)	1 080,15	25 123,96	0,00	952,13	374 362,97	52 147,58	14 811,66	468 478,45
Service extérieur Pompes funèbres (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réseau de chaleur Hauts-de-Garonne (TTC)	450 782,19	238 307,38	257 518,67	209 877,10	2 097 337,53	280 203,00	222 525,97	3 756 551,84
Eau industrielle et sa régie	5 795 099,79	5 508 914,88	402 547,14	879,34	70 163,28	196 797,83	43 794,89	12 018 197,15
Budgets annexes Total investissements directs	138 442 574,99	194 059 957,69	209 716 547,11	148 442 283,06	110 197 518,67	253 462 309,96	255 171 347,49	1 309 492 538,97
Total investissements directs	267 084 604,30	333 276 950,58	361 417 541,54	291 006 236,19	265 262 183,68	408 394 929,92	457 210 658,41	2 383 653 104,62
Développement économique - fonds de concours	3 713 209,24	1 024 234,76	4 049 677,57	617 289,19	1 141 564,50	4 534 744,53	1 630 628,60	16 711 348,39
Enseignement (fonds de concours lycées, collèges, enseignement supérieur)	4 336 381,41	4 136 453,58	1 358 320,74	1 797 067,71	9 427 794,30	2 400 000,00	2 599 806,70	26 055 824,44
Administration générale - moyens	15 244,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 244,90
Incendie et secours				1 098 643,98	1 098 643,98	522 274,00	0,00	2 719 561,96
Urbanisme et Habitat - fonds de concours	4 482 585,82	8 066 064,84	12 579 615,02	7 040 044,77	7 798 668,89	5 081 085,05	7 013 957,28	52 062 021,67
Ordures ménagères et environnement	527 725,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	527 725,14
Assainissement pluvial	19 324,93	84 837,09	68 710,84	30 094,31	97 070,15	86 095,52	125 200,29	511 333,13
Autres réseaux (réseau métropolitain télécommunications)						345 000,00	3 450 000,00	3 795 000,00
Transports fluviaux, maritimes et aériens	1 518 773,33	567 336,68	643 817,56	2 073 596,82	2 094 102,56	4 191 233,73	564 947,55	11 653 808,23
Voie (fonds de concours)	6 938 660,92	3 300 547,95	4 149 653,64	3 374 522,51	4 807 506,46	3 896 748,67	2 121 051,32	28 588 691,47
Eau & Assainissement, préservation milieu naturel	23 096,03	69 254,28	834 355,88	198 183,73	30 000,00	108 674,32	372 607,30	1 636 171,54
Sports et Jeunesse et culture et divers	838 221,71	120 976,25	562 329,95	321 439,41	656 394,56	484 925,63	139 232,58	3 123 520,09
Parcs de stationnement (HT)		9 146 941,00	1 639 490,00	0,00	0,00	204 422,90	167 255,10	11 158 109,00
Transports (budget annexe) (Tramway)			461 932,95	80 800,00	84 692,34	0,00	0,00	627 425,29
Transports (budget annexe)	2 481 870,00	295 476,69	425 826,37	0,00	0,00	0,00	0,00	3 203 173,06
Total interventions indirectes	24 895 093,43	26 812 123,12	26 773 730,52	16 631 682,43	27 236 437,74	21 855 204,35	18 184 686,72	162 388 958,31
TOTAL GENERAL	291 979 697,73	360 089 073,70	388 191 272,06	307 637 918,62	292 498 621,42	430 250 134,27	475 395 345,13	2 546 042 062,93
TOTAL budget annexe Tramway	96 229 828,34	147 633 080,07	156 239 038,82	116 142 460,15	70 554 526,93	176 892 327,29	187 710 724,56	951 401 986,16
TOTAL GENERAL (Hors budget annexe Tramway)	195 749 869,39	212 455 993,63	231 952 233,24	191 495 458,47	221 944 094,49	253 357 806,98	287 684 620,57	1 594 640 076,77
BUDGET PRINCIPAL								
Total investissements directs et indirects	151 055 252,74	156 586 698,32	175 947 475,63	159 114 835,56	182 216 410,41	176 583 401,41	220 056 742,54	1 221 560 816,61

Répartition des dépenses d'équipement mandatées



⁽¹⁾ Marché d'intérêt national

l'organisation de la Cub

Conseil de communauté

120 élus, issus des 27 communes, siègent au Conseil de la Communauté urbaine. 36 vice-présidents constituent, avec le président, le Bureau⁽¹⁾ de la Communauté urbaine de Bordeaux. Le Bureau est chargé de définir les orientations globales de la politique communautaire. Les 36 vice-présidents ont reçu une délégation du président dans un secteur particulier et certains, en lien avec leur délégation, président une des 22 commissions.

Président

Alain Rousset⁽¹⁾

Vice-présidents

Alain Juppé⁽²⁾ - Henri Houdebert - Patrick Bobet - Pierre Brana - Jean-Charles Bron - Michel Broqua - Françoise Cartron - Alain Cazabonne - Didier Cazabonne - Gérard Chausset - Laure Curvale - Alain David - Laurence Dessertine - Dominique Ducassou⁽³⁾ - Michel Duchêne - Véronique Fayet - Odette Eyssautier - Jean-Pierre Favroul - Hugues Martin - Vincent Feltesse - Nicolas Florian - Ludovic Freygefond - Thierry Gellé - Max Guichard - Michel Labardin - Bernard Labiste - Conchita Lacuey - Serge Lamaison - Michel Mercier - Maurice Pierre - Patrick Pujol - Michel Sainte-Marie - Bernard Seurot - Claude Soubiran - Jean Touzeau - Jean-Pierre Turon - Jacques Valade

⁽¹⁾ Le Bureau des élus figurant sur cette page était en place sous la présidence d'Alain Rousset jusqu'au 13/07/2007, date de l'élection du nouveau président Vincent Feltesse. Pour prendre connaissance du nouveau Conseil communautaire, voir le site : www.lacub.com

⁽²⁾ D'octobre à décembre 2006.

⁽³⁾ De janvier à octobre 2006.

Commissions communautaires

Des Commissions thématiques ont été mises en place, recouvrant l'ensemble des compétences de la Communauté urbaine de Bordeaux. Composée d'élus et de fonctionnaires, chaque Commission est chargée d'étudier, dans son domaine d'attribution, les projets inscrits dans les orientations du Conseil communautaire.

Finances - Planification

Président : Henri Houdebert

Communication – Promotion de la métropole

Présidente : Françoise Cartron

Évaluation des politiques communautaires

Président : Ludovic Freygefond

Développement économique – Grands événements – Tourisme urbain

Président : Jean-Charles Bron

Voirie – Signalisation – Partage de la rue

Président : Alain David

Ressources humaines – Organisation et méthodes

Président : Bernard Seurot

Aménagement – Urbanisme – Politique foncière

Président : Serge Lamaison

Habitat et politique de la ville

Présidente : Véronique Fayet

Politique des déplacements – Stationnement

Président : Michel Broqua

Tramway

Président : Alain Cazabonne

Transports collectifs (hors tramway) – Intermodalité

Président : Pierre Brana

Gestion des risques naturels et industriels

Président : Maurice Pierre

Administration générale – Moyens généraux – Cimetières intercommunaux

Présidente : Odette Eyssautier

Affaires juridiques – Gestion des risques financiers et juridiques

Président : Michel Labardin

Assainissement et eau

Président : Jean-Pierre Turon

Activités agroalimentaires

Président : Jean-Pierre Favroul

Déchets ménagers (collecte, traitement, valorisation)

Président : Didier Cazabonne

Environnement – Qualité de vie – Espaces naturels

Président : Max Guichard

Relations internationales et coopération décentralisée

Président : Michel Sainte-Marie

Nouvelles technologies – Recherche – Innovation – Enseignement et universités

Président : Michel Mercier

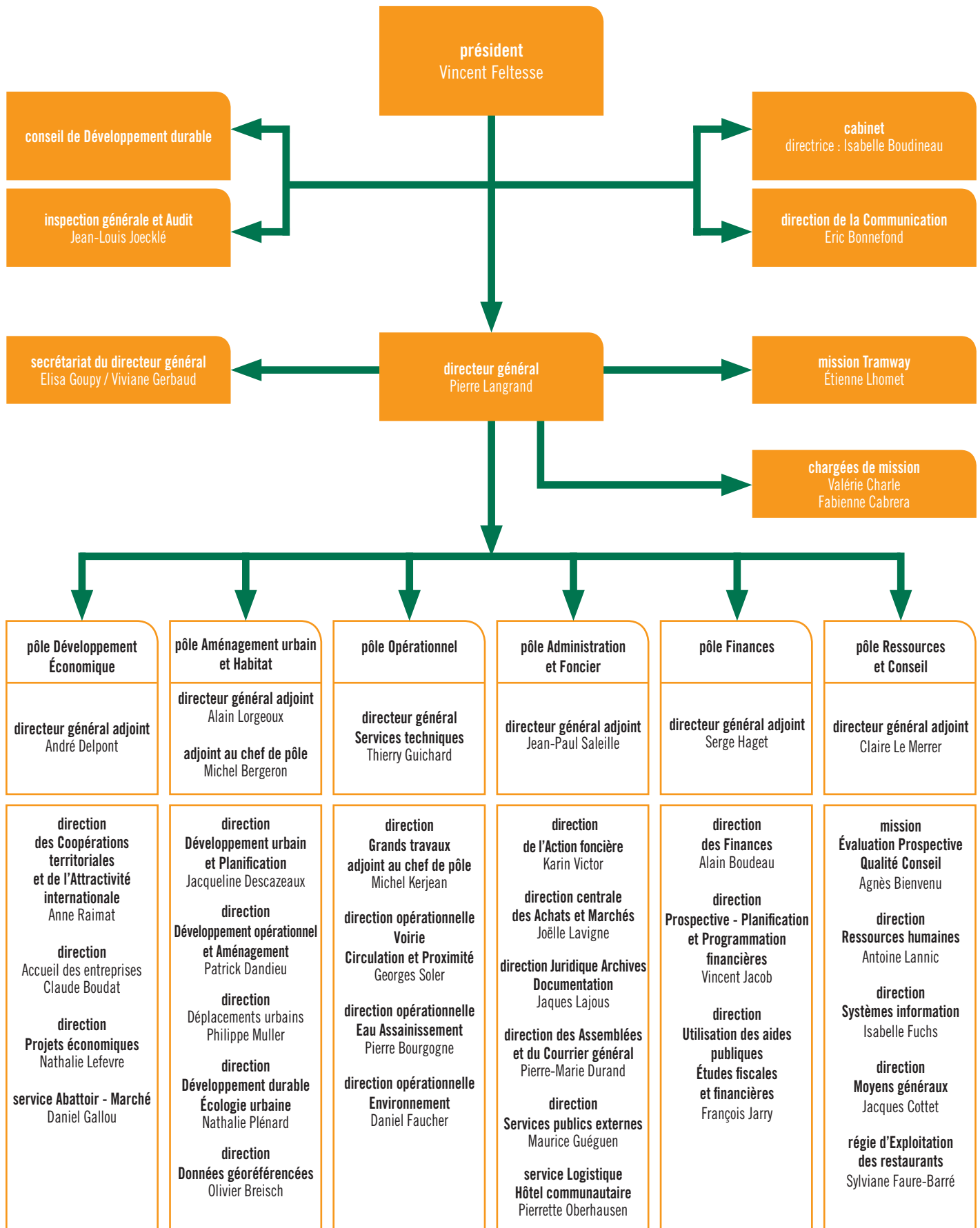
Qualité – Sécurité et réglementation du domaine public

Président : Patrick Bobet

Développement durable

Président : Patrick Pujol

Organisation des services communautaires fin 2007





ce qu'il faut retenir

faits marquants

- Le Conseil de communauté renouvelle sa présidence et son Bureau. Vincent Feltesse succède au président Alain Rousset, élu député de la Gironde.
- Chef de file de la Politique de l'habitat dans l'agglomération, la Cub prend la tête de la Politique de la ville. Son objectif : accélérer la construction de logements, en particulier du locatif social, et accroître la mixité des quartiers.
- Les cinq nouvelles extensions des lignes du tramway, la restructuration complète du réseau et le développement de l'intermodalité font du réseau de transport en commun Tbc l'un des plus utilisés de France.
- La politique de développement durable de la Cub porte ses fruits : 2007 enregistre une réduction du trafic routier, des dépôts de déchets en centre de stockage ultime et, pour la première fois, de la consommation d'eau.
- Inolia, réseau très haut débit 100% fibre optique de la Cub est déployé. À terme, ce réseau, le plus grand réseau public d'Europe avec 417 km de fibres optiques, desservira 316 sites stratégiques de l'agglomération.
- La Cub a inauguré la mise en service des nouvelles stations d'épuration de Lille à Blanquefort et Clos de Hilde à Bègles.
- Pour améliorer l'efficacité de ses services, la Cub expérimente la déconcentration de ses services dans trois circonscriptions territoriales de voirie.

chiffres clés

- Un budget qui, pour la seconde année consécutive, dépasse le milliard d'euros ; un taux de consommation de crédits jamais égalé qui atteint 64% (475 M€).
- 5 000 nouveaux logements mis sur le marché et 4 900 logements sociaux d'ici 2009 : des résultats et un programme à la hauteur du défi de la crise du logement.
- 16,2 M€ pour le développement économique de l'agglomération, la création et l'aménagement des sites d'accueil performants, l'excellence des filières et les pôles de compétitivité.
- 27 communes dont le cœur retrouve un souffle économique, culturel et démographique sous l'impulsion des 46 opérations d'aménagement.
- Près de 40 marchés communautaires intégrant des clauses sociales et représentant 71 000 heures de travail solidaire.
- Plus de 300 000 voyageurs par jour, soit une croissance de 13% : le réseau de transports en commun Tbc séduit et impulse de nouveaux modes de déplacements.
- 296 procédures formalisées et 1 058 MAPA : la Cub est le 6^e acheteur national (et 2^e collectivité) soumis au Code des marchés publics.

Communauté urbaine de Bordeaux – Esplanade Charles-de-Gaulle – 33076 Bordeaux cedex – Tél. : 05 56 99 84 84 – Fax : 05 56 96 19 40
www.lacub.com

Crédit photos : Aquitanis : Office Public de l'Habitat de la Cub : Résidence Opaline à Cenon - Cabinet Gouffroy - Paule Rouquette p.1 ; Résidence Jean Jaurès à Cenon - Artotec - A. Rodriguez p.13 ; La Cub (D. Doustin/M. Goudalle) p.2, 3, 4, 13, 14, 15, 16, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 33, 35 ; Signélazer p. 4 ; A'urba : p.4, 11, 12, 19 ; La Cub (D. Doustin/M. Goudalle) Résidence 8 mai 1945 - F.Guibert p.12 ; Getty images : p.4 ; BRA (A. Pequin) p.16, 17 ; R. Escher p. 4, 10, 48 ; Agence Brochet Lajus Pueyo/S. Haristoy/Cetab ingénierie/L'Observatoire 1 p. 4, 34-35 ; SEML Route des Lasers p. 18 ; Véolia Transport Bordeaux p.15, 21, 25 ; Ville de Pessac (Stephan Ferry) p.18-19 ; Artotec, architecte : Thomas Rodriguez p.22 ; Twin p.23 ; Annick Haiarabedian - Atelier 41 - Lagon rouge p.26 ; Haut-relief p. 5, 29 ; MNT Cub 2007, Bd Topo© 2007 et Ruisseaux de la DOEA p.30 ; Aéroport de Bordeaux p. 32.